

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Continuous pagination.  |

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. IV.

MONTREAL, 1<sup>er</sup> AOUT 1884.

N<sup>o</sup> 8

## SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS — Diplômes octroyés par l'Ecole Normale Laval — Distribution solennelle des prix à l'Académie Commerciale catholique de Montréal et à l'Ecole Polytechnique, à l'Académie de Mme Marchand, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1882-83. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : 78<sup>e</sup> Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier — Vers à apprendre par cœur : La Source — Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger ; Corrections — Problèmes d'arithmétique. — TRIBUNE LIBRE : Solution de problème — Géographie : L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. — LECTURE POUR TOUS : Feuilletton : Cœcilia ou une héroïne des Catacombes. — BIBLIOGRAPHIE. — ANNONCES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 11 juin dernier (1884), d'ordonner l'érection du canton "Egan", dans le comté d'Ottawa, en municipalité scolaire, avec les limites qui lui sont assignées pour les fins municipales, excepté pendant les neuf premiers lots du rang A, les sept premiers lots du deuxième rang qui restent annexés à la municipalité scolaire de "Maniwaki," dans le même comté.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date

du 30 juin dernier (1884), de nommer M. Magloire Carrier commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Damase de McNider, dans le comté de Rimouski, en remplacement de M. Ignace Desjardins, décédé.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 juillet dernier (1884), de nommer le Rev. Dr. Mac Vicar, L. L. D., de Montréal, membre du bureau protestant des commissaires d'écoles de Montréal, en remplacement du Rev. Dr. Jenkins, dont le terme d'office est expiré et qui est absent de Montréal.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 juillet dernier (1884), d'ordonner la division de la municipalité scolaire de "Port Daniel," dans le comté de Bonaventure, en deux municipalités pour les fins scolaires, devant être érigées l'une sous le nom de "Port Daniel Est," et l'autre sous celui de "Port Daniel Ouest," avec les mêmes limites qui sont assignées à chacune pour les fins municipales et rurales; la dite érection devant compter du 1<sup>er</sup> juillet dernier (1884).

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 juillet dernier (1884), de nommer M. Edward Murphy, de Montréal, un des commissaires des écoles catholiques de la Cité de Montréal, en remplacement de M. Peter S. Murphy, dont le terme d'office est expiré, et qui désire se retirer de la commission scolaire.

### Diplômes octroyés par l'École Normale Laval.

ANNÉE SCOLAIRE 1883-84.

#### Elèves-instituteurs.

POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE—MM. Alphonse Vallée, Philippe Cantin, Onésiphore Lemay, Georges Gagnon, F.-X. Brassard, Zoël Dubeau.

POUR ÉCOLE MODÈLE—MM. Joseph Magnan, Fabien Gauthier, Jean Simard, Esdras Blagdon, Salomon Giguère, Auguste Marcoux, Charles Edouard O'Ryan, François Chavigny de Lachevrotière, Rémi Pagé, Théophile Sylvain, Etienne Dutil, Alfred Felteau.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—MM. Louis Belleau, Joseph Bessette, Nérée Tremblay, Joseph Gariépy, John McCullen, Hector Voisard, Adolphe Poliquin, Arthur Smith, Joseph Vaudreuil.

#### Elèves-institutrices.

POUR ÉCOLE MODÈLE—Melles Alphon-sine Gamache, Adélie Richard, Marie-Anne Bourassa, Laura Talbot, Eméline Houde, Eugénie Roy, Elodie Noël, Marie Céline Marquis, Wilhelmine Marié, Ida Côté, Alma Dugal, Antoinette Lambert, Joséphine Galarneau, Lucina Lemay, Lumina Lebel, Eugénie Marié, Célestine Godbout, Céline Ouellet, Antonia Beaulieu, Evéline Hébert, Marguerite Flynn, Georgiana Pettigrew.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—Melles Claire Joubert, Julie Couillard de Beaumont, Georgiana Dutille, Catherine Thibault, Emélie Turcotte, Camille Roy, Ersélie Alice Vézina, Robélie Beaudet, Cora Marchildon, Angélique Bélanger, Joséphine Brousseau, Régina Côté, Azilda Roy, Emma Bédard, Eugénie Blouin, Eugénie Lacroix, Philomène Verret, Marie A. E. Cloutier, Létitia Beaulieu, Marguerite Moore, Clarisse Gagné, Emma Rousseau, Flavie A. Morisset, Domithilde Thibault, Georgiana Plante, Aurore Savard, Louise Chassé, Georgiana Dionne.

### Distribution des prix à l'Académie Commerciale Catholique de Montréal.

La distribution des prix aux élèves de l'Académie Commerciale Catholique de Montréal a eu lieu samedi, le 21 juin dernier, sous la présidence de l'honorable G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, et au milieu d'un grand concours de parents des élèves et d'amis de l'éducation.

Parmi les personnes présentes dans cette circonstance solennelle se trouvaient le Rév. H. A. Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier; le Rév. V. Sorin, Ptre., S. S., directeur spirituel de l'institution; les abbés Desmazures et Archambault, de St-Jacques de Montréal; le Rév. M. Rexford, secrétaire protestant du Conseil de l'Instruction publique; l'hon. P. Garneau, M. P. P.; P. S. Murphy, Ecr.; Edw. Murphy, Ecr.; M. l'échevin Grenier, M. F. X. Valade, inspecteur d'écoles etc., etc.

Nous donnons ci-dessous les noms des élèves dont le succès a été le plus marqué.

#### COURS PRIMAIRE.

##### 3ème Année.

Euclide Bastien, Raoul Lacroix, Jos. Blanchard, E. Lefebvre, John Conroy, Art. Gohier, Alexandre Desmarteau, Eug. Thibodeau, Albert Deschamps, W. Raleigh, G. McCoughan, Jas. McCoughan, Hector Doré, Hullett Desbarats, A. Giard, Louis Resther, Raoul Lapointe, Wm. J. Kearns, R. Urquhart.

##### 2ème Année.

Gustave Comte, John O'Brien, A. Patenaude, Berséus Giroux, Achille Majeau, Av. Dufort, Aug. Langelier, Louis Laurin, Jos. Larue.

##### 1ème Année.

Eugène Bourdon, Hector Frigon, H. Sauriol, G. Baccarini, Alb. Busseau, Maurice Ste. Marie, Alb. Chatigny, Arthur Rozand, D. Larue, Jos. Archambault, J. E. Huysman.

#### COURS INTERMÉDIAIRE.

##### 5ème Année.

Vitalien Dufault, Geo. Gouldthorpe, Arthur Mignault, Oct. Chabot, Rémi Gohier, E. Racicot, Alf. Simpson, J. F.

Dubreuil, U. Desroches, L. Crowley, H. Giroux. Théop. Denis, Jos. Robitaille, Ar. Piché, E. Lecours, L. Valois, M. Frigon, Ed. May, G. Mallette, E. Hogue, Paul Parent, E. Pelletier.

4<sup>ème</sup> Année.

Jules Huysman, Art. Kavanagh, Lactance Trudeau, Milton Martin, Sévère Auger, Alex. Filion, A. Moquin, Jos. Monette, Jos. Merrill, Alb. Frigon, Jos. Chagnon, Percy Madden, Jos. Forbes, Paul Saucier, Alb. Rozand, P. Lapière, L. Dumay, L. Aubin, D. Patterson, DeLan. Selby, Auguste Forbes, Emile Labelle, J. Campbell.

COURS COMMERCIAL.

6<sup>ème</sup> Année.

Arthur Gauthier, Louis Amos, Arthur Giroux, Arthur Gélinas, Sifroi Fortin, Wm. Daly, Alf. Alix, Wm. Brennan, F. H. Pellerin, Léop. Brossard, Jos. Nantel, Ed. Amos, Ern. Bourdon, Arthur Dumouchel, A. Gervais, J. Moore, E. Irwin, L. Joubert, F. Monette, E. Richard.

7<sup>ème</sup> Année.

Adélard Lavoie, G. Tremblay, V. Perrin, J. Demers, H. Gagnon, A. Morin, G. A. Archambault, L. Corbeil, H. Moore, S. Perrault, G. Caron, Jos. Sylvain, P. Fournier, E. Hébert, M. Church.

8<sup>ème</sup> Année.

Edmond Frappier, Jules Bourbonnière A. Laforce, H. Rivet, J. Gagnon.

MM. P. S. Murphy et Edward Murphy, dont la générosité est si bien connue, avaient mis cette année entre les mains du principal de l'institution un certain nombre de prix spéciaux consistant en bourses, médailles et livres de valeur.

M. P. S. Murphy a offert huit (8) médailles d'argent, qui ont été décernées aux élèves suivants : Raoul Lacroix, Georges McCoughan, Berséus Giroux, Henri Sauriol, pour leur conduite irréprochable, leur application constante et leurs succès dans le bon langage français : Arthur Gohier, Hullett Desbarats, Gustave Comte, M. Jos. Ahern, pour leur conduite irréprochable, leur application constante et leur politesse.

Trois volumes de \$1, \$2, \$3, décernés à Alexandre Desmarteau, Philias Lapièrre et Odilon Bertrand, pour leurs succès en écriture.

M. Edw. Murphy, outre son grand prix de fondation consistant en une médaille d'argent et \$50 décerné à M. Edmond Frappier, offrait encore deux médailles de bronze et deux bourses de \$15. Ces deux prix ont été décernés respectivement à Adélard Lavoie, élève de 7<sup>ème</sup> Année, pour ses succès dans la langue anglaise, et à Vincent Perrin, élève de 7<sup>ème</sup> Année, pour ses succès dans la langue française.

Les deux médailles de bronze accompagnées chacune d'une bourse de \$15, offertes par M. P. S. Murphy, ont été décernées à Sifroi Fortin pour ses excellents succès en Arithmétique, et à Arthur Gauthier pour ses excellents succès en écriture.

La croix d'or offerte par l'hon Ouimet a été décernée à Louis Amos, élève de 6<sup>ème</sup> Année, en récompense de son application constante et de ses succès.

Le prix Comte, \$50, a été mérité par Wm. Freeman, élève de 8<sup>ème</sup> Année.

Son Excellence le Marquis de Lansdowne, comme son prédécesseur le marquis de Lorne, a bien voulu offrir une médaille d'argent. Elle a été décernée à G. Albert Archambault, élève de 7<sup>ème</sup> année, en récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante et de ses succès.

COLLATION DES DIPLÔMES.

Les élèves de la classe d'affaires dont les noms suivent ont reçu leur diplôme de capacité :

Edmond Frappier, avec la plus grande distinction.

Zéphirin Thérien, avec grande distinction.

Arthur Laforce, avec grande distinction.

Alfred Laurence, avec grande distinction.

Horace Rivet, avec grande distinction.

Charles Malbœuf, avec distinction.

Guillaume Benard, avec distinction.

ECOLE POLYTECHNIQUE.

La distribution des prix aux élèves de l'Ecole Polytechnique suivit immédiatement celle des élèves de l'Académie Commerciale.

Trente-sept élèves (37) ont suivi les cours de cette institution pendant l'année scolaire 1883-84. Il étaient ainsi répartis : 17 à l'Ecole Polytechnique proprement dit et 20 au Cours préparatoire.

Dans la classe de 3ème année, MM. J. G. Garneau et Dominique Ducharme ont reçu le diplôme d'*Ingénieur civil* : le premier avec grande distinction, et le second avec distinction.

M. J. G. Garneau a remporté le prix P. S. Murphy, consistant en une médaille d'argent.

#### 2ème Année.

MM. F. X. Lefebvre, F. X. Malo et Godfroi Viger sont ceux des élèves de cette classe qui se sont le plus distingués.

#### 1re Année.

MM. A. Tremblay et N. Fontaine ont remporté le prix de cette classe.

#### COURS PRÉPARATOIRE.

MM. Onésime Simard, Ovila Thomas, M. Laforce, F. Sicotte et E. Paquette sont ceux dont les succès ont été le plus marqués.

Après la distribution des prix, M. Péchevin Grenier adressa quelques mots à l'auditoire. Il fit les plus grands éloges au principal, aux professeurs et aux élèves, et termina en disant que cette institution était un honneur pour tout le pays.

MM. Edw. Murphy, Garneau, Rexford et l'hon. G. Onimet parlèrent successivement des progrès toujours croissants que fait l'Académie, de l'excellente discipline des élèves et du zèle que déploient les professeurs dans l'accomplissement de leurs devoirs.

---

#### Académie de Madame Marchand, No 7, Ste-Elizabeth,

Lundi, 23 juin dernier, avait lieu la distribution solennelle des prix à cette institution, qui a reçu 485 élèves durant le cours de l'année scolaire 1883-84.

L'exposition des cahiers de devoirs journaliers, de tenue des livres, d'application, des ouvrages manuels, des dessins, peintures, etc., a amplement prouvé que les élèves n'avaient pas perdu leur temps.

Durant le cours de cette dernière années, 14 élèves ont été assez heureuses pour obtenir leur diplôme d'enseigne-

ment au Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

Diplôme d'école élémentaire français de 1re classe : Mlles E. Labelle, A. Audet, A. Contant, A. Lefebvre, A. Lamoureux, A. Piché, R. Jetté.

Diplôme d'école modèle français de 1re classe : Mlles A. Audet, E. Déry, M. Parent, C. L'Abbé, R. Jetté.

Diplôme d'école modèle anglais de 1re classe : Melles E. Déry, A. Audet.

Outre cela, des diplômes de capacité sur le français et l'anglais ont été donnés à la distribution de prix de l'Académie à Melles C. Piché, C. Lemieux, H. Driscoll, C. Lacaille, J. Brosseau, A. Lavigne, E. L'Abbé, E. Weekes, E. Majeau, V. Jasmin.

Un généreux donateur avait fait présent de douze médailles d'argent, qui furent distribuées aux élèves les plus méritantes. Trois médailles d'or ont aussi été remises : pour l'Excellence à Melle L. Questa ; pour le Piano à Mlle J. Lamothe ; pour l'Instruction Religieuse à Mlle L. Arcand.

Les élèves dont le succès et l'application avaient été le plus soutenus durant le cours de l'année furent couronnées, tandis que 69 reçurent des prix de ponctualité et d'assiduité régulière en classe.

Ce n'est pas peu dire à l'éloge de l'Académie de Madame Marchand. Cette institution, patronnée par les personnes qui se dévouent généreusement à la noble cause de l'instruction, par le département de l'instruction publique, et aidée du généreux appui que lui accorde le clergé, donne une éducation solide et forte aux nombreuses élèves qui vont y puiser les connaissances et les principes propres à former l'intelligence et le cœur.

A. B.

---

#### Ecole Normale Jacques-Cartier.

La distribution des prix et la collation des diplômes à l'Ecole Normale Jacques-Cartier ont eu lieu le 23 juin dernier, sous la présidence de l'hon. Surintendant de l'Instruction publique.

Un grand nombre d'amis de l'éducation étaient présents à la séance, qui fut entremêlée de chant et de déclamation.

Nous avons donné, dans notre numéro précédent, les noms des nouveaux gradués, et nous donnons ci-après les noms des élèves qui ont été les plus méritants.

PRIX DU PRINCE DE GALLES :

Arthur Lanctôt.

PRIX DE L'HON. SURINTENDANT :

*Rappel de la médaille de bonne conduite accordée en 1883, et prix de plain-chant,*

Alexandre Brisebois ;

Bonne conduite,

Wilfrid Lalonde.

QUATRIÈME ANNÉE.

*Excellence*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, Louis Dorais.

*Instruction religieuse*—Prix, Avila Gravelle ; accessit, Louis Dorais.

*Prononciation française*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, Avila Gravelle.

*Langue française*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, Avila Gravelle.

*Déclamation*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, Louis Dorais.

*Langue latine*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, Avila Gravelle.

*Principes de Littérature*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, *ex æquo*, Louis Dorais, Avila Gravelle.

*Histoire de la Littérature*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, Louis Dorais.

*Physique*—Prix, Louis Dorais ; accessit, Rodrigue Gravelle.

*Philosophie*—Prix, Rodrigue Gravelle ; accessit, *ex æquo*, Avila Gravelle, Louis Dorais.

*Pédagogie et enseignement*—Prix, Alexandre Brisebois ; accessit, Rodrigue Gravelle.

TROISIÈME ANNÉE.

*Excellence*—Prix, Arthur Lanctôt ; accessit, Ephrem Gravelle.

*Instruction religieuse*—Prix, Arthur Lanctôt ; accessit, Victor Dubuc.

*Prononciation française*—Prix, Arthur Lanctôt ; accessit, Ephrem Gravelle.

*Langue française*—Prix, Arthur Lanctôt ; accessit, Edmond Laurin.

*Thème anglais*—Prix, Arthur Lanctôt ; accessit, Ephrem Gravelle.

*Version anglaise*—Prix, Arthur Lanctôt ; accessit, Victor Dubuc.

*Racines grecques*—Prix, *ex æquo*, Victor Dubuc, Ephrem Gravelle, Arthur Lanctôt ; accessit, *ex æquo*, Evremont Lacroix, Edmond Laurin.

*Composition littéraire*—Prix, Ephrem Gravelle ; accessit, Victor Dubuc.

*Histoire de France*—Prix, Ephrem Gravelle ; accessit, Arthur Lanctôt.

*Algèbre*—Prix, Edmond Laurin ; accessit, Arthur Lanctôt.

*Géométrie*—Prix, Arthur Lanctôt ; accessit, Edmond Laurin.

*Pédagogie*—Prix, Victor Dubuc ; accessit, Arthur Lanctôt.

*Enseignement*—Prix, Ephrem Gravelle ; accessit, Arthur Lanctôt.

DEUXIÈME ANNÉE.

*Excellence*—1er prix, Urgel Boucher, 2d do Arthur Descarries ; 1er accessit, Joseph Poitras, 2d do Joseph Marchand.

*Instruction religieuse*—1er prix, Joseph Poitras, 2d do Urgel Boucher ; 1er accessit, Joseph Poitras, 2d do Raphaël Dupuis.

*Prononciation française*—1er prix, Urgel Boucher, 2d do Arthur Descarries ; 1er accessit, Raphaël Dupuis, 2d do Arthur Marchand.

*Langue française*—1er prix, Arthur Descarries, 2d do Joseph Poitras ; 1er accessit, Raphaël Dupuis, 2d do Urgel Boucher.

*Prononciation anglaise*—1er prix, Urgel Boucher, 2d do Joseph Poitras ; 1er accessit, Jules Gravel, 2d do Arthur Descarries.

*Thème anglais*—1er prix, Urgel Boucher, 2d do Joseph Poitras ; 1er accessit, Arthur Descarries, 2d do Jules Gravel.

*Version anglaise*—1er prix, Joseph Poitras, 2d do *ex æquo*, Arthur Descarries, Urgel Boucher ; 1er accessit, Joseph Marchand, 2d do Raphaël Dupuis.

*Racines latines*—1er prix, Joseph Poitras, 2d do Arthur Descarries ; 1er accessit, *ex æquo*, Joseph Marchand, Joseph Moreau, 2d do Arsène Dupuis.

*Racines grecques*.—1er prix, Urgel Boucher, 2d do Joseph Moreau ; 1er accessit, Joseph Poitras, 2d do Joseph Marchand.

*Arithmétique*—1er prix, Urgel Boucher, 2d do Joseph Poitras ; 1er accessit, Arthur Descarries, 2d do Raphaël Dupuis.

*Tenue des livres*—1er prix, Urgel Boucher, 2d do Arthur Descarries ; 1er accessit, Joseph Poitras, 2d do Joseph Marchand.

*Histoire du Canada*—1er prix, Arthur Descarries, 2d do Arsène Dupuis ; 1er accessit, Urgel Boucher, 2d do Jules Gravel.

*Histoire des Etats-Unis*—1er prix, Arthur Descarries, 2d do Urgel Boucher ; 1er accessit, Joseph Marchand, 2d do Joseph Poitras.

*Agriculture théorique*—1er prix, Joseph Moreau, 2d do Arthur Descarries ; 1er accessit, Joseph Poitras, 2d do Urgel Boucher.

*Pédagogie et enseignement*—1er prix, Jules Gravel, 2d do Urgel Boucher ; 1er accessit, Arthur Descarries, 2d do Joseph Moreau.

PREMIÈRE ANNÉE.

(Classe préparatoire.)

*Excellence*—1er prix, Lévis Tremblay, 2d do Napoléon Valade ; 1er accessit, Hercule Lefebvre, 2d do Emmanuel Benoit.

*Instruction religieuse*—1er prix, Lévis Tremblay, 2d do Jules Delisle ; 1er accessit, Odéric Brault, 2d do Napoléon Valade.

*Prononciation française*—1er prix, Lévis Tremblay, 2d do Odéric Brault ; 1er accessit, Joseph Soucice, 2d do Omer Marchand.

*Langue française*—1er prix, *ex aequo*, Lévis Tremblay, Rodolphe Madore, 2d do Napoléon Valade, Canrobert Roy ; 1er accessit, *ex aequo*, Hercule Lefebvre, Joseph Soucice ; 2d do Wilfrid Meloche.

*Prononciation anglaise*—1er prix, Arthur Lamalice, 2d do Napoléon Valade ; 1er accessit, Jules Delisle, 2d do Chactas Desmarais.

*Traduction anglaise*—1er prix, Ernest Fortin, 2d do, *ex aequo*, Jules Delisle, Emmanuel Benoit, Napoléon Valada ; 1er accessit, Wilfrid Lalonde, 2d do Lévis Bousquet.

*Prononciation latine*—1er prix, *ex aequo*, Emmanuel Benoit, Lévis Tremblay, 2d do Théodore Dubuc ; 1er accessit, Omer Marchand, 2d do Napoléon Valade.

*Premiers éléments de Style*—1er prix, Ernest Fortin, 2d do, *ex aequo*, Emmanuel Benoit, Joseph Soucice, Exaré Bombardier ; 1er accessit, *ex aequo*, Wilfrid Lalonde, Rodolphe Madore ; 2d do do Lévis Tremblay, Arthur Lamalice, Odéric Brault.

*Ecriture*—1er prix, Hercule Lefebvre, 2d do Jules Delisle ; 1er accessit, Odéric Brault, 2d do *ex aequo*, Wilfrid Lalonde, Edouard Lacroix.

*Arithmétique*—1er prix, Omer Marchand, 2d do Joseph Soucice ; 1er accessit, *ex aequo*, Napoléon Valade, Wilfrid Meloche, 2d do Origène Desève.

*Géographie*—1er prix, *ex aequo*, Lévis Tremblay, Odéric Brault, 2d do Napoléon Valade ; 1er accessit, *ex aequo*, Emmanuel Benoit, Wilfrid Meloche, 2d do, do, Hercule Lefebvre, Moïse Guérin.

*Cartographie*—1er prix, *ex aequo*, Jules Delisle, Odéric Brault, 2d do Emmanuel Benoit ; 1er accessit, Hercule Lefebvre, 2d do Théodore Dubuc.

*Histoire Sainte*—1er prix, *ex aequo*, Lévis Tremblay, Hercule Lefebvre, 2d do Napoléon Valade ; 1er accessit, Canrobert Roy, 2d do, Wilfrid Meloche.

*Histoire du Canada*—1er prix, *ex aequo*, Lévis Tremblay, Hercule Lefebvre, 2d do, do, Joseph Béliveau, Protector Boyer ; 1er accessit, *ex aequo*, Emmanuel Benoit, William Harris, Rodolphe Madore, George Piché, 2d do, do, Wilfrid Meloche, Joseph Soucice.

*Agriculture*—1er prix, Hercule Lefebvre, 2d do, Emmanuel Benoit ; 1er accessit, Joseph Béliveau, 2d do, Omer Marchand.

#### CLASSES RÉUNIES.

*Agriculture pratique*—1er prix, Lévis Tremblay, 2d do, Hormisdas Rousseau ; 1er accessit, Wilfrid Lalonde, 2d do, Wilfrid Meloche.

#### MUSIQUE VOCALE.

##### 1re Division.—

(*Classe des moniteurs*)—Edmond Laurin, Louis Dorais, Alexandre Brisebois, Arthur Lanctôt, Avila Gravelle.

##### 2e Division.—

Prix, Rodrigue Gravelle ; 1er accessit, Evremont Lacroix, 2d do, Urgel Boucher.

##### 4e Division.—

1er prix, *ex aequo*, Joseph Poitras, Moïse Guérin ; accessit, Jules Delisle.

##### 5e Division.—

Prix, Omer Marchand ; accessit, Canrobert Roy.

##### 6e Division.—

Prix, Chactas Desmarais ; accessit, Lévis Bousquet.

##### 7e Division.—

Prix, Lévis Tremblay ; 1er accessit, William Harris, 2d do, *ex aequo*, Joseph Béliveau, Joseph Soucice.

##### 8e Division.—

Prix, Georges Piché ; accessit, Exaré Bombardier.

*Orgue*—Prix, Edmond Laurin ; accessit, Odéric Brault.

A la fin de la séance, M. le Surintendant félicita ceux des élèves qui, par un travail soutenu et des efforts constants, ont été jugés dignes de recevoir un diplôme. Il leur parla des devoirs nombreux et importants qu'ils auront à remplir en se chargeant de l'éducation de la jeunesse, et de l'obligation où ils sont tous de maintenir au même niveau l'excellente réputation dont l'Ecole Normale Jacques-Cartier a joui jusqu'à présent. Il leur conseilla de plus d'entretenir de fréquents rapports avec leur *Alma Mater*, et de communiquer avec le Département de l'Instruction publique toutes les fois qu'ils se trouveront en face de quelque difficulté relative à leur charge. M. le Surintendant termina ses excellents conseils en recommandant aux nouveaux instituteurs d'être soumis et respectueux envers les autorités religieuses et civiles, bienveillants et dévoués à l'égard des enfants qui leur seront confiés.

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, POUR L'ANNÉE 1882-83.

Département de l'Instruction Publique.

QUÉBEC, 21 décembre 1883.

A l'Honorable JEAN BLANCHET, Secrétaire de la Province.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'instruction publique dans la province en 1882-83.

APERÇU GÉNÉRAL.

Je donne d'abord, comme de coutume, un tableau comparatif du mouvement de l'éducation depuis un certain nombre d'années :

	1876-77	1877-78	Augmen- tation.	1878-79	Augmen- tation
Municipalités.....	949	967	17	970	3
Arrondissements.....	4193	4233	40	4291	58
Maisons d'école.....	3826	3945	119	3948	3
Écoles (sans contrôle).....	4115	4269	94	4282	73
Nombre d'élèves.....	232705	234928	2063	233808	4980
Présence moyenne.....	178621	180234	1673	183740	3446

	1880-81	1881-82	Augmen- tation.	1882-83	Augmen- tation.
Municipalités.....	1010	1051	41	1071	20
Arrondissements.....	4403	4522	119	4601	79
Maisons d'école.....	3939	4040	501	4017	424
Écoles (sans contrôle).....	4388	4457	89	5017	560
Nombre d'élèves.....	235574	238699	1125	242723	6024
Présence moyenne.....	180370	180463	93	195892	5429

ENSEIGNEMENT.		1876-77	1877-78	Augmen- tation.	1878-79	Augmen- tation.
Histoire.....	65294	70826	5532	74849	4023	
Arithmétique.....	128432	134624	6292	139148	4524	
Tenue des livres.....	12101	13859	1758	14932	1073	
Géographie.....	58806	63658	4852	67110	3452	
Agriculture.....	16865	19825	2960	22846	3221	
Dessin industriel.....	8351	20914	12563	35429	14515	

	1880-81	1881-82	Augmen- tation ou diminution.	1882-83	Augmen- tation
Municipalités.....	75496	82308	6812	88723	6415
Arrondissements.....	149311	157679	8769	165465	7786
Maisons d'école.....	21245	22245	3950	22970	7735
Écoles (sans contrôle).....	71418	78515	7097	84546	6031
Nombre d'élèves.....	26070	28123	2053	31251	3128
Présence moyenne.....	48711	60999	11388	58834	265

Comparons ce tableau avec le suivant :

Ces deux tableaux sont assurément de nature à encourager les amis de l'éducation. En dépit des obstacles que font naître les circonstances ou que parfois, malheureusement, l'ignorance et la malveillance accumulent sur la route, nous faisons des progrès, nous avançons d'un pas ferme. L'œuvre de nos devanciers se poursuit avec succès.

Je crois que le tableau suivant du mouvement de l'éducation depuis 1867 intéressera le public. Il complète ceux qui précèdent.





Ce tableau est très instructif et tout à fait exact d'après les statistiques officielles. Mais je dois en prendre occasion de dire que le mode de recueillir ces statistiques a souvent varié. Le fond est resté le même, la forme a changé. L'expérience a provoqué des modifications dont l'effet a été de rendre nos renseignements plus précis et plus complets. Cette année même, le Tableau récapitulatif des rapports des inspecteurs a subi des changements qui nous permettent de donner des informations plus étendues que de coutume. Il suffit d'y jeter un coup-d'œil pour s'en convaincre.

#### PROPOSITIONS DES INSPECTEURS

Parmi les propositions des inspecteurs, il en est deux surtout qui méritent de fixer notre attention.

La première serait de déterminer la répartition de la subvention législative au prorata de la présence moyenne des enfants à l'école, et non pas d'après les chiffres du recensement.

Depuis longtemps déjà, la loi oblige les pères de famille à payer les taxes scolaires même s'ils n'envoient pas leurs enfants à l'école. L'intention du législateur en cela est de forcer, dans une certaine mesure, les parents à profiter des avantages mis à leur portée, ou tout au moins de leur éviter la tentation de retenir les enfants à domicile dans un but de fausse économie. Et l'on suppose que si l'on ajoutait à cette obligation générale celle d'un certificat de présence qui servirait de base au quantum de la subvention, ce serait une raison de plus pour les contribuables de veiller à l'assiduité des élèves. Or, on sait que le défaut d'assiduité est le grand obstacle au progrès de l'instruction publique.

La seconde proposition se rapporte aux certificats de capacité. Il s'agirait d'abolir le brevet d'école élémentaire et ceux de deuxième classe, pour ne maintenir que les brevets d'école modèle et d'école normale.

Cette proposition est fondée sur une vérité pédagogique incontestable, savoir : qu'il faut plus de savoir-faire, plus d'aptitudes cultivées pour conduire une école élémentaire que pour diriger une classe modèle. Il est plus difficile, en effet, de

se faire comprendre d'un enfant dont l'esprit n'est pas encore formé que de communiquer des idées à des intelligences qui en possèdent déjà une certaine somme. Il n'y a que les maîtres de premier ordre qui sachent bien conduire une école élémentaire.

Reste à savoir si dans les circonstances où nous nous trouvons, cette réforme serait bien vue et acceptable.

#### ÉCOLES PROTESTANTES

On a fait, durant l'année, une tentative sérieuse pour augmenter l'efficacité des écoles protestantes en supprimant certaines coutumes qui existaient dans un grand nombre de municipalités, comme celle de loger et nourrir l'instituteur chez les parents à tour de rôle (*boarding around*) et de changer fréquemment d'instituteur.

Dans le but d'obtenir la coopération de tous ceux qui s'intéressent au succès de ces écoles, une réunion de tous les instituteurs des écoles protestantes a eu lieu au commencement de janvier, dans les bureaux du Département. A cette conférence, on a adopté un programme définitif des changements ou améliorations sur lesquels on appelait l'attention des commissaires, des syndics et des instituteurs des écoles protestantes. Le secrétaire protestant du Département a ensuite visité les districts protestants de la province et discuté les modifications projetées avec les commissaires et les syndics de chaque comté, convoqués pour cet objet. Ses propositions ont été accueillies avec faveur à toutes les réunions et adoptées presque dans chaque cas. En conséquence, la circulaire suivante, contenant les changements généralement acceptés, a été adressée aux commissaires et aux syndics des écoles protestantes.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

QUÉBEC, 3 avril 1883.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'appeler spécialement votre attention sur les instructions suivantes concernant la direction des écoles qui relèvent de votre commission :

I. *Pension de l'instituteur chez les parents des élèves à tour de rôle* (boarding around).—De l'avis de toutes les personnes qui connaissent l'état et les besoins de nos écoles d'arrondissement, le temps est venu de faire disparaître, dans les municipalités où elle existe encore, la coutume d'obliger les instituteurs et les institutrices à se mettre en pension de famille en famille chez les habitants de l'arrondissement. Cette coutume est préjudiciable à la santé des instituteurs ; elle rend plus difficile la discipline de l'école—surtout pour les jeunes instituteurs—en donnant lieu à une familiarité trop grande entre l'instituteur et ses élèves ; elle offre une source abondante de querelles entre voisins ; elle prive l'instituteur de ce tranquille isolement dont il a besoin pour l'étude et la préparation de ses classes, préparation si nécessaire au succès de l'enseignement ; elle entrave donc très sérieusement le progrès de l'école. Vous verrez, en conséquence, à ce que, à l'avenir, chaque instituteur ou institutrice de votre municipalité ait un lieu fixe de pension, et vous êtes avertis, par la présente lettre, qu'aucune subvention ne sera payée à toute municipalité où la coutume des pensions de famille existera encore après le premier janvier 1884.

II. *Série uniforme de livres de classe approuvés*.—Il est du devoir des commissaires et syndics d'écoles de veiller à ce que, dans les écoles de leur ressort, on ne se serve d'aucun autre livre que de ceux approuvés et recommandés par les comités du Conseil de l'Instruction publique. En outre, comme deux ou plusieurs livres de classe ont été approuvés pour les matières élémentaires du cours d'études, il arrive souvent que les élèves d'une école, appartenant au même degré, sont pourvus de livres différents traitant la même matière, au grand désavantage de l'instituteur et au préjudice de l'école. Il est donc évident que, pour obtenir l'uniformité des livres dans chaque école d'une municipalité, il faut que les commissaires ou syndics choisissent parmi les livres approuvés une liste de livres pour l'usage de leur municipalité respective, en ayant soin de ne désigner sur chaque matière qu'un seul livre, ou qu'une seule série graduée. Vous êtes, en conséquence, requis de préparer, dès que

vous en aurez le loisir, une liste de livres pour l'usage des écoles de votre municipalité et de donner avis que, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1884, vous exigerez qu'on se serve exclusivement des livres inscrits sur la liste. L'inspecteur des écoles de votre municipalité pourra vous être d'un précieux secours dans la préparation de cette liste, dont vous devrez transmettre une copie à ce Département pas plus tard que le premier juillet prochain.

Dès que votre liste sera faite, vous devrez la publier dans les journaux de l'endroit, afin que les parents et les libraires en soient instruits, et vous devrez avertir vos instituteurs, en la leur transmettant, de n'admettre dans leur classe aucun *nouveau* livre de classe non inscrit sur la liste, et d'exclure de leur école, après le premier juillet 1884, tout livre de classe non porté sur la liste ; car le paiement de la subvention à votre municipalité ne se fera que si elle s'est strictement conformée à la liste que vous aurez préparée.

III. *Cours d'études*.—Parmi ceux qui ont étudié à fond nos écoles élémentaires, on éprouve depuis longtemps déjà le besoin d'un cours d'études pour guider les instituteurs de ces écoles, dont un grand nombre manquent complètement de méthode et d'expérience. Ce cours d'études a enfin été préparé, et il vous en sera transmis des copies pour que vous en fassiez l'examen. Le but n'est pas d'énoncer un tableau exact et limité que les écoles élémentaires devront parcourir dans un temps donné. La grande différence qui existe dans la composition et l'état relatif des écoles ne le permet pas. On a voulu simplement établir un plan d'études pour fournir des points de repère à l'instituteur dans son travail. Ce cours d'études lui aidera à faire le classement de son école, lui indiquera le travail à donner à chaque classe, et assurera aux élèves un enseignement méthodique. Il exige une somme considérable de travail sur chacune des matières du cours de l'école, et mettra fin, en grande partie du moins, aux différends qui s'élèvent si souvent entre l'instituteur d'une part et les élèves ou leurs parents d'autre part, sur les matières spéciales qu'un enfant doit étudier.

Il vous est donc fortement conseillé d'adopter ce cours pour les écoles de votre

municipalité, si elles n'en suivent pas déjà un semblable.

Lorsque le Département aura reçu avis que le cours d'études a été adopté dans votre municipalité, vous en recevrez un nombre d'exemplaires suffisant pour en pourvoir toutes vos écoles.

*IV. Engagement des instituteurs et institutrices.*—Il est très important, dans l'intérêt des écoles, que l'on observe strictement la loi qui exige que les instituteurs et institutrices soient engagés par les commissaires d'écoles et par écrit.

Par ce moyen, les commissaires et syndics d'écoles peuvent éviter bien des disputes qui surgissent entre les différents arrondissements lorsque l'instituteur est choisi par l'administrateur de la localité ; ils peuvent placer les instituteurs les plus expérimentés dans les écoles les plus nombreuses et les plus difficiles à diriger et donner aux plus jeunes les écoles plus petites et plus faciles. Ils peuvent encourager les instituteurs compétents qui sont à la tête des écoles les plus nombreuses et moins faciles à conduire en leur donnant un traitement un peu plus élevé que celui des commençants, et ils travaillent par là dans l'intérêt général des écoles de la municipalité. Mais il est encore plus important de garder le même instituteur pendant toute l'année. Il n'y a probablement pas de coutume qui entrave autant les progrès d'une école que celle d'engager un instituteur pour une période de trois ou quatre mois, ce qui fait que l'enfant se trouve placé sous deux maîtres différents pendant le court espace d'une année scolaire.

Non seulement cet usage est nuisible, mais il n'a pas même sa raison d'être ; aussi, n'existe-t-il que dans certaines parties des cantons de l'Est. Il fait perdre le temps et retarde les progrès des élèves ; il tend à rendre l'instituteur insouciant du résultat de son travail ; il empêche les autorités de s'assurer si l'instituteur remplit bien son devoir, et empêche également ce dernier de mettre à effet une méthode suivie dans sa classe.

Dans toutes les écoles françaises de la province, les instituteurs sont engagés pour l'année scolaire. Les écoles protestantes supérieures font aussi leurs engagements pour l'année et les meilleures écoles protestantes suivent le système.

Je ne saurais trop insister sur l'importance d'engager vos instituteurs pour toute la période de l'année scolaire. Et, à ce propos, je dois vous rappeler que, lorsqu'un instituteur est engagé pour un certain nombre de mois, c'est du mois du calendrier qu'il s'agit, et que la loi décreète que chaque samedi est un jour de congé. Vous devrez en tenir note lorsque vous engagerez vos instituteurs.

*V. L'année scolaire.*—La durée de l'engagement de l'instituteur est très intimement liée à une autre question : la disposition des semestres de l'année scolaire.

L'usage de diviser l'année scolaire en deux parties distinctes formant le semestre d'hiver et le semestre d'été, séparés par de longues vacances, affecte certainement le progrès des élèves et devrait être aboli quand cela est possible. Une année scolaire non interrompue, avec de courtes vacances que les commissaires ou syndics peuvent établir (commençant, par exemple, vers le premier septembre), est bien plus avantageuse qu'une année divisée en semestres d'hiver et d'été. D'abord les plus jeunes enfants pourraient fréquenter l'école pendant les mois de septembre et octobre et dans les belles journées des mois d'hiver, avec autant de profit que pendant le semestre d'été, si nous tenons compte du peu de travail qui se fait pendant les chaleurs de juillet et août, alors que la plupart des écoles d'été sont ouvertes. Les inspecteurs déclarent que le travail qui se fait dans les écoles d'été, pendant les chaleurs de juillet et d'août, est de très peu de valeur.

Les enfants plus âgés, qui sont retenus à la maison durant l'été, auraient pendant l'hiver cinq ou six mois d'école au lieu de trois ou quatre, et pourraient dans cet intervalle faire près du double du travail qu'ils font avec le système actuel.

L'usage de faire consister l'année scolaire en une période non interrompue, avec de courtes vacances, est général dans les écoles françaises de la province, dans les écoles supérieures protestantes et dans une grande partie des meilleures écoles élémentaires protestantes. Et il est de fait que ces écoles élémentaires sont bien supérieures à celles qui ont le système des deux semestres.

Vous êtes donc fortement engagés à

faire de votre année scolaire une période continue, sous le même instituteur, avec de courtes vacances. Cela peut se faire de suite dans les écoles de village et les régions où la population est dense, et devrait être mis en pratique dans tous les arrondissements, à part ceux où des circonstances spéciales ne le permettraient pas.

VI. *Réunions des instituteurs.*—Comme la grande majorité des instituteurs dans les écoles élémentaires de cette province n'ont reçu aucune éducation professionnelle, j'ai donné aux inspecteurs d'écoles l'ordre de réunir, au moins une fois l'an, les instituteurs de chaque comté, pour examiner les imperfections qui peuvent exister dans les écoles protestantes du comté et les améliorations à y apporter ; aussi, pour exposer, par le moyen d'essais, de leçons-modèles, etc, les meilleures méthodes d'enseignement et de discipline applicables aux écoles élémentaires protestantes. Comme le but de ces réunions est de rendre les instituteurs plus capables et de faire par conséquent bénéficier la municipalité, il est du devoir des commissaires d'écoles d'encourager leurs instituteurs à y assister et de faire tout en leur pouvoir pour en assurer le succès.

VII. *l'Educationnal Record.*—Ce journal, qui se publie tous les deux mois, est expédié gratuitement à tous les instituteurs protestants de cette province. Il contient tous les renseignements officiels qui ont trait à l'éducation protestante, de la province, ainsi que des articles spéciaux et choisis sur le travail pratique de la classe. Comme les instituteurs d'école élémentaire changent fréquemment d'endroit, on a éprouvé beaucoup de difficulté à leur distribuer le journal. Il est maintenant adressé à l'école même de chaque arrondissement et non plus à l'instituteur personnellement. Les instituteurs devront donc, dorénavant, demander le *Record* à leur bureau de poste, au nom de l'école ou de l'arrondissement où ils demeurent, et non pas en leur propre nom. Si, après des recherches soigneuses dans les bureaux de poste voisins, on trouve qu'il n'a pas été reçu d'exemplaire pour une certaine école ou un certain arrondissement, on devra de suite en informer ce département en donnant le nom et le numéro de l'arrondissement

et le nom du bureau de poste : le *Record* sera expédié sur le champ.

Les commissaires d'écoles travailleraient dans l'intérêt de leurs écoles en répandant parmi leurs instituteurs ces renseignements au sujet du *Record* et en les engageant à souscrire à ce journal.

Plusieurs des instructions contenues dans cette circulaire ont déjà, sans doute, été suivies dans les écoles de votre municipalité ; vous n'aurez donc qu'à vous attacher aux points qui vous touchent spécialement.

J'espère que vous leur donnerez l'attention sérieuse qu'exige l'importance du sujet, considérant que la valeur du travail accompli dans vos écoles dépendra beaucoup de l'ardeur et de la fidélité que vous apporterez dans l'exécution des devoirs qui vous sont ici signalés.

Quelques points traités dans cette circulaire pourront, sans doute, provoquer certaines objections. Mais vous devrez vous souvenir que le Département n'a émis ces instructions qu'après avoir étudié sérieusement les difficultés qui pourraient se présenter et consulté les inspecteurs d'écoles, des instituteurs d'expérience et autres personnes renseignées sur nos écoles élémentaires protestantes, et que le sentiment unanime a été que les objections soulevées contre certains points sont plus apparentes que réelles, et que si ces instructions sont suivies à la lettre, elles ne pourront manquer d'obtenir l'approbation générale.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,

*Surintendant.*

**COURS D'ETUDES POUR LES ECOLES ELEMENTAIRES PROTESTANTES**

Approuvé par le Surintendant de l'Instruction Publique. Approuvé par le Comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique  
Recommandé par les Inspecteurs protestants de la province pour les écoles d'arrondissement.

MATIERES.	PREMIER DEGRÉ.	SECOND DEGRÉ.	TROISIÈME DEGRÉ.	QUATRIÈME DEGRÉ.
LECTURE .....	1ER LIVRE DE LECTURE Sens et épellation des mots de la leçon ; sujet de la leçon ; certains passages sont appris par cœur. Le travail doit se faire à chaque classe. On doit faire attention surtout à la douceur et à la sonorité de la voix, et veiller à ce qu'on prononce couramment, clairement et correctement.	2E LIVRE DE LECTURE	3E LIVRE DE LECTURE	4E LIVRE DE LECTURE
EPELLATION .....	Ecrire les mots de la leçon de lecture sur les ardoises, d'après le tableau noir. Ecrire les mots dictés par le maître. Copier des mots du livre de lecture.	Copier sur les ardoises certaines parties de la leçon de lecture. Dictée de phrases et de mots détachés, d'après le livre de lecture. Epellation orale.	Dictée de phrases et de mots détachés du livre d'epellation Sans des mois. Epellation orale.	Dictée, Définition, Dérivations simples. Epellation orale.
ECRITURE.....	Exercices sur l'ardoise, manière de tenir le crayon, et mouvements de la main ; mots simples et les lettres qui les composent, pris dans la leçon de lecture. Feuiltes lettres et chiffres.	Lettres majuscules. Analyse des lettres. Ecriture sur l'ardoise. Copie d'écriture.	Copie d'écriture.	Copie d'écriture. Formules de commerce.
ARITHMETIQUE.....	Nomenclature, calcul mental, addition et soustraction avec des nombres de trois chiffres. Lecture et écriture des nombres depuis 1 jusqu'à 1000. Table de multiplication jusqu'à 6 fois 9.	Calcul mental. Les quatres règles simples, y compris la division abrégée. Table de multiplication, poids avoir du poids, mesures de longueur et des liquides.	Calcul mental. Division ordinaire, règles composées, simples exemples de fractions. Mesures de capacité, du temps, des carrés et des cubes.	Calcul mental, fractions décimales, éléments de l'intérêt et de la commission.
ANGLAIS.....	Leçons de langage. Conversation avec les élèves sur des sujets connus. Courtes histoires racontées par le professeur et répétées par les élèves. Les élèves écrivent	Leçons de langage. Complètement de phrases. Composition de phrases contenant un mot particulier. Comptendu par écrit du canevas d'une histoire ou de la leçon	Leçons de langage. Faire lire et apprendre par cœur des passages intéressants et faciles des meilleurs écrits anglais, prose et poésie, avec des questions sur leur sens,	Analyse de phrases faciles. Etude de passages choisis des meilleurs écrivains. Compositions épistolaires. Compositions descriptives.

Dessin .....	de lecture, après une conversation sur le sujet. Correction des fautes de conversation. Lignes droites et courbes et leurs combinaisons les plus simples, sur l'ardoise ou au tableau.	sur les allusions qui s'y trouvent, sur l'acception des mois et sur les parties du discours. Dessin des surfaces planes.
GEOGRAPHIE.....	Mots élémentaires. Divisions, terres et eaux. Carte du voisinage de l'école.	Carte de l'hémisphère occidental. Cartographie.
LEÇONS DE CHOSSES OU CONNAISSANCES UTILES.....	Forme, couleur, étendue, poids, mouvements, plantes, animaux, arbres forestiers de la province, et sur leur usage). Lectures et courtes conversations au moins une fois la semaine, sur la piété, la veracité, l'honneur, le respect d'autrui, les bonnes manières, la tempérance, et la bonté envers les animaux.	Carte de l'hémisphère oriental. Cartographie.
HISTOIRE SAINTE.....	Leçons orales sur les principaux événements de la vie du Christ. Faire apprendre par cœur l'oraison dominicale.	Leçons orales sur les principaux événements jusqu'à la division des tribus.
MUSIQUE.....	Exercices de chant, par oreille.	Exercices de chant, par oreille. Éléments de notation.
HISTOIRE.....	.....	Principaux traits de l'histoire du Canada jusqu'à la prise de Québec.
TENUE DES LIÈRES.....	.....	.....
LIVRE DE CLASSE NÉCESSAIRES pour chaque degré.	Le livre de lecture. Carte contenant les tables de multiplication et des poids et mesures, ardoise, crayon d'ardoise.	Simple entrée; manière de faire les comptes, reçus, commandes, etc.

Les instituteurs et institutrices doivent porter la plus grande attention aux sujets de lecture, surtout pour les degrés des moins élevés. Les élèves de chaque degré doivent pouvoir lire leur livre de lecture avec facilité et de façon à comprendre ce qu'ils lisent et à y prendre de l'intérêt.

Le travail indiqué dans chaque colonne doit se faire pendant que l'élève se familiarise avec le livre de lecture désigné en tête de la colonne. Une école non graduée et n'ayant qu'un seul instituteur ne doit pas avoir plus de quatre classes sur une même matière. Les élèves d'une telle école doivent recevoir tous ensemble l'enseignement de l'écriture, du dessin, de la musique, et les leçons de choses. Chaque instituteur ou institutrice doit dresser un tableau horaire du travail de l'école, basé sur le présent cours d'études.

La circulaire et le cours d'études ont obtenu l'approbation générale des commissaires des écoles protestantes, et les instituteurs en ont déjà obtenu de bons résultats. Si les commissaires et les instituteurs veulent s'unir pour mettre à effet les instructions contenues dans la circulaire, il se produira un grand progrès dans les écoles protestantes de la province, d'ici à deux ou trois ans. L'importance de ces instructions a été si généralement reconnue par tous ceux qui portent de l'intérêt à nos écoles élémentaires, que l'avis suivant a été publié, à titre de supplément à la circulaire, pour sauvegarder les écoles de l'indifférence et de la négligence dont les commissions locales font preuve quelquefois.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 12 novembre 1883.

*AVIS aux Commissaires et Syndics des écoles relevant des Inspecteurs protestants.*

MESSIEURS,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention spéciale sur le paragraphe IVe de ma circulaire aux commissaires et aux syndics des écoles relevant des inspecteurs protestants, en date du 3 avril dernier. Un grand nombre de municipalités, depuis la publication de la circulaire, se sont conformées aux instructions que contient ce paragraphe, et je dois vous informer que, après le premier janvier prochain, vous devrez engager vos instituteurs et institutrices par écrit, ainsi que le veut la loi, et à l'année, c'est-à-dire pour le nombre de mois pendant lesquels vos écoles sont ouvertes dans l'année.

Cet ordre vous est signifié, d'abord, parce qu'il est conforme à la loi scolaire et à la pratique générale suivie en cette province; en second lieu, parce que le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique l'a fortement recommandé, et enfin, parce que l'intérêt de l'instruction élémentaire l'exige.

Vous êtes avertis que le paiement de votre subvention, à l'avenir, dépendra de votre obéissance aux instructions contenues dans les quatre premiers paragraphes de ma circulaire du trois avril dernier à laquelle je vous renvoie. Vous y

trouverez les renseignements nécessaires pour régler votre conduite.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

GÉDÉON OUMET,

*Surintendant.*

#### RÉUNIONS DES INSTITUTEURS

Les inspecteurs protestants de la province ont reçu "l'ordre de réunir, au moins une fois l'an, les instituteurs de chaque comté, pour examiner les empêchements et les imperfections qui peuvent exister dans les écoles de comté et les améliorations à y apporter; aussi, pour exposer, par le moyen d'essais, de leçons-modèles, etc., les meilleures méthodes d'enseignement et de discipline applicables aux écoles élémentaires." Conformément à ces instructions il y a été tenu, avec les résultats les plus satisfaisants, des réunions d'instituteurs dans les comtés de Richmond, Compton, Stanstead, Brome, Missisquoi, Shefford, Huntingdon, Châteauguay, Ottawa et Pontiac. Ces réunions ont été assez nombreuses et les instituteurs présents ont paru y prendre beaucoup d'intérêt. Chaque assemblée était présidée par l'inspecteur de la division; on y a lu des essais et discuté les meilleures méthodes pour la direction des écoles élémentaires.

Ces réunions annuelles sont évidemment destinées à exercer une grande et favorable influence sur le travail de nos écoles.

*Association provinciale des instituteurs protestants.*— Cette association, qui forme un corps indépendant représentant les instituteurs protestants de la province, se réunit annuellement sur différents points de la province. Les deux dernières réunions ont eu lieu à Sherbrooke et à Lachute. Ces conventions, dont chacune comptait deux ou trois cents instituteurs venus de différentes parties du pays, sont les plus importantes réunions ayant trait à l'éducation protestante dans la province. Le programme de ces réunions comprend des essais, des leçons-modèles sur l'enseignement et la manière de conduire une école, ainsi que des discussions sur tous sujets qui peuvent intéresser les instituteurs.

Les avis émis par l'assemblée sont rédigés sous forme de "résolutions" dont copie est transmise au Comité protestant et au Département. Ces résolutions sont d'un grand secours au pouvoir central chargé de veiller sur les intérêts de l'éducation des protestants.

REMARQUES

I. J'ai cru devoir mettre, aussi complètement que possible, le public au fait des efforts tentés pour la réforme des écoles protestantes, grâce à l'initiative du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Le mouvement commencé peut avoir dans la suite les résultats les plus importants. Il est dirigé parallèlement à l'impulsion donnée aux écoles catholiques de la province par le Comité catholique depuis 1876. Les deux œuvres, quoique indépendantes l'une de l'autre, se poursuivent avec ensemble, et leur succès est une preuve éclatante de l'excellence du système qui consacre ce dualisme du contrôle dans notre organisation scolaire.

II. J'ai dit plus haut que la forme des statistiques avait varié depuis quelques années. Ainsi, même dans les deux tableaux que je viens de donner, il y a certaines divergences qu'il est bon de faire remarquer. Par exemple, le tableau de 1876-83 constate que nous avons 5,017 écoles en ce moment, et celui de 1867-83 en porte le nombre de 5,039.

Cette différence vient de ce que ce dernier tableau étant d'un caractère plus général que l'autre, on a compris sous le titre *écoles* même les écoles spéciales et les universités, dont le nombre réuni, 18 et 4, si on le retranche du total 5,039, laisse exactement 5,017, chiffre du premier tableau.

Je dois dire aussi que pour la première fois cette année, on a compté parmi les universités celle de Victoria à Montréal. J'admets que cela peut donner lieu à contestation, car cette institution offre sans doute des avantages dont profite la province de Québec, mais, de fait, c'est une institution de la province d'Ontario. Il y a donc deux manières d'aborder la question; il suffit de les signaler l'une et l'autre pour éviter un malentendu.

III. Le comité catholique a autorisé depuis assez longtemps une étude spéciale sur les Bureaux d'examineurs. Cette étude n'est pas encore terminée; elle

doit être conduite avec beaucoup de prudence et de circonspection, car la question des brevets de capacité est une des plus sérieuses qui puissent être soulevées.

Il y a lieu de croire que le Comité fera rapport à sa prochaine séance.

IV. Le Comité catholique étudie aussi les moyens à prendre pour donner plus d'efficacité à l'inspection des écoles. Un sous-comité a été nommé avec mission de s'assurer si les inspecteurs visitent régulièrement les écoles, s'ils ont un trop grand territoire à parcourir ou trop d'écoles dans leur juridiction, s'ils sont suffisamment rémunérés, s'ils sont assez nombreux, s'ils font leurs bulletins et leurs rapports correctement, enfin si, en général, ils accomplissent bien leur devoir et possèdent les capacités voulues.

Le travail de ce sous-comité est certainement de la plus haute importance.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Soixante-dix-huitième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 29 et le 30 mai, 1884.

Séance du 29 mai.

La séance est ouverte à 8 heures du soir, sous la présidence de M. J. O. Cassegrain.

Présents: M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale; MM. les abbés C. A. Santoiro, J. Bruyère, H. Desrochers; MM. J. B. Demers, J. Baril, J. Beaulieu, J. B. Lamarche, N. Brisebois, H. Ducharme, J. E. Pagé, J. A. Daigneault, J. M. Tremblay, Roch Martineau, H. B. Granger, G. Gervais, Wm. McKay, E. Colfer, et les élèves-maitres de l'Ecole Normale.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière séance.

M. Wm. McKay donne une lecture sur *la lumière*.

Puis, sur proposition de M. D. Boudrias, appuyée par M. Tremblay, la séance est ajournée au lendemain, à 9½ heures de l'avant-midi.

Séance du 80 mai.

Présidence de M. J. O. Cassegrain.

Présents : M. l'abbé Verreau principal de l'École Normale ; MM. les abbés C. A. Santoire, J. Bruyère, H. Desrochers, M. l'ex-inspecteur F. X. Valade, MM. les inspecteurs Grondin, Lamarche et Lippens. MM. Wm. McKay, Tho. Whitty, A. Dallaire, W. H. Tétrault, H. O. Doré, Wm. Fahey, R. Martineau, A. Chartier, B. Meloche, Ed. Colfer, J. B. Curotte, J. Baril, J. Beaulne, Israël Dufresne, Hon. Ducharme, B. E. Goyette, Ls. Dorais, N. Belisle, C. Bourgeault, J. E. Pagé, J. Babeu, M. A. Black, J. A. Morin, Léon Trudeau, M. Daly, M. Riordan, F. Verner, O. E. Dallaire, A. Chatigny, N. Latremouille, J. M. Tremblay, D. Boudrias, H. Vaillancourt, A. Allaire, Chs. Paradis, S. Aubin, P. E. Poupard, G. H. Fitzsimmons, C. Dupuis, A. D. Lacroix et les élèves-maîtres de l'École Normale.

Perception des contributions annuelles.

Sur proposition de M. D. Boudrias, appuyée par M. H. Tétrault, il est décidé que le 8e ordre du jour soit maintenant pris en considération.

Sur proposition de M. D. Boudrias, appuyée par M. W. H. Tétrault, il est résolu que les mots suivants soient ajoutés à l'article 14e des Règlements de cette Association.

“ Nonobstant ce qui précède, l'Association aura toujours le droit d'élire aucun membre, qui ne pourra se prévaloir de ce qui est contenu dans la première partie de cette article, à moins qu'il n'ait occupé cette charge l'année précédente. ”

Election des officiers aux différentes charges.

Sur proposition de M. J. Baril, appuyée par M. H. Ducharme, MM. B. Meloche et Israël Dufresne sont nommés scrutateurs.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant :

Président .. ..... Mr A. Chatigny ;  
Vice-président..... “ M. A. Black ;  
Secrétaire..... “ A. D. Lacroix ;  
Trésorier..... “ H. O. Doré ;  
Bibliothécaire ..... “ W. H. Tétrault.

Et sur proposition de M. J. Baril, appuyée par M. H. Ducharme,

MM. J. O. Cassegrain, F. X. P. Demers, D. Boudrias, W. Fahey, W. H. Tétrault, W. McKay, H. B. Granger, J. B. Demers et N. Belisle sont nommés membres du Conseil d'administration.

Sur proposition de M. H. B. Granger, appuyée par M. F. X. P. Demers, il est unanimement résolu :

Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge pour la manière habile avec laquelle ils se sont acquittés de leurs devoirs respectifs.

M. McKay donne la suite de son travail sur la lumière.

M. D. Boudrias fait rapport que le comité du congrès pédagogique s'est réuni et a décidé qu'il n'y aurait pas de congrès cette année, vu qu'il est déjà trop tard pour préparer les travaux pédagogiques.

M. l'abbé Verreau approuve la décision du comité, et croit qu'il vaut mieux remettre la question à une autre année, afin d'avoir le temps de se mieux préparer. En attendant, il croit que nous ne devons pas négliger les moyens que nous avons à notre disposition, et qui peuvent contribuer dans une grande mesure aux succès de l'enseignement. Montrons-nous tout le zèle nécessaire au maintien de nos conférences ? Leur faisons-nous produire tout le fruit que nous pourrions en tirer ? Avant de demander du nouveau, il faudrait peut-être songer à conserver et à améliorer ce que nous avons de bon.

M. F. X. Valade donne lecture d'un travail sur les congrès pédagogiques. Il fait connaître l'origine des congrès et démontre leur utilité. Il dit que nous avons des conférences depuis quarante ans, et que ces conférences ont produit les résultats les plus satisfaisants. Il croit que nous devons maintenant leur donner plus de proportion, et agrandir notre sphère d'action en raison des succès obtenus ; c'est pourquoi il se déclare en faveur des congrès pédagogiques.

L'Association exprime le désir qu'il y ait un congrès pédagogique l'an prochain, et prie le sous-comité nommé à cet effet de vouloir bien faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Monsieur le président offre ensuite à la discussion le sujet suivant :

“ Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer les enfants à rai-

sonner ce qu'ils font et ce qu'ils apprennent ?

Monsieur l'inspecteur Lippens prend la parole et dit que cette question résume toute l'éducation. L'enseignement primaire a pour but le développement des facultés par l'acquisition des connaissances.

L'ordre à suivre dans cet enseignement doit être rigoureusement conforme à la génération des idées ; c'est pourquoi l'instituteur doit connaître les lois par lesquelles l'intelligence se développe.

On doit procéder du simple au composé, du concret à l'abstrait, du particulier au général, des exemples aux règles, quand il s'agit de communiquer à l'enfant des notions nouvelles. On doit avoir recours aussi à l'ordre inverse, afin de répéter, de travailler de nouveau la matière acquise, car la mémoire est comme une gravure qu'il est besoin de repasser pour que l'impression reste et que l'image soit plus nette. Il faut beaucoup d'exemples et peu de définitions. On doit multiplier les exercices d'invention et d'application, afin qu'il soit donné à l'enfant de puiser dans son propre fonds. La théorie et l'application doivent aller de pair, sans cela l'éducation n'a pas le caractère pratique et utilitaire qui lui convient.

Il doit y avoir, dans l'école primaire, beaucoup de vie, d'initiative personnelle de la part du maître. Ses explications doivent précéder celles de la grammaire. Le maître qui suit servilement le texte du livre exerce un métier. Celui qui veut faire de l'enseignement un art doit avoir un fonds personnel dans lequel il puise à volonté ; le livre n'est pour lui qu'un accessoire.

Le travail intellectuel, la gymnastique de l'esprit, doit primer, chez l'enfant, les exercices de mémoire. Les faits ayant existé avant les lois, l'exemple doit venir avant la théorie. Il faut se défier du cœur et ne laisser l'élève se servir du livre que pour apprendre à dire ce qu'il comprend déjà, et pour répéter ce qu'il a appris. Bien entendu qu'il ne faut jamais passer un mot sans s'assurer que l'élève l'a parfaitement compris.

Vu l'importance de cette question, il est proposé par MM. Cassegrain et Doré, et unanimement décidé, qu'elle soit renvoyée à la prochaine conférence.

M. Whitty donne ensuite lecture d'un

long travail sur la tenue des livres, et la séance est ajournée à jeudi, 28 août prochain.

A. D. LACROIX,  
Secrétaire.

Vers à apprendre par cœur.

LA SOURCE.

Sur le penchant de la coline,  
Sous une branche d'aubépine,  
Où la sauvette a fait son nid,  
Une source toujours limpide  
Mire la branche et le nid vide,  
Quand les érables ont jauni.

Au printemps, quand verdit la mousse,  
Quand la première feuille pousse  
Aux bras décharnés des grands bois,  
Son onde sourit à la brise ;  
Elle a vu rougir la cerise,  
Et s'enfermer le brou vert des noix.

Et lorsque l'hiver se déchaîne,  
Quand la neige couvre la plaine,  
Le cours du fleuve est suspendu ;  
Mais la source, sortant de terre,  
Fait fondre, gracieux mystère,  
Le frimas des cieux descendu.

Et tandis que, partout, la glace  
Présente sa dure surface  
Au rudes baisers des autans,  
La source peut encore sourire  
A l'étoile, au ciel, qui s'y mire,  
Comme aux jours joyeux du printemps.

La source, toujours chaude et claire,  
Enfant, c'est l'amour d'une mère,  
Cet amour si pur et si fort,  
Qu'il ne craint le vent ni l'orage,  
Qu'il résiste aux glaces de l'âge,  
Et qu'il sourit même à la mort.

J. MONIER.

DICTIONNAIRE D'ORTHOGRAPHE USUELLE

(Faute à relever.—Livraison précédente, page 205, 1re colonne, ligne 24 : au lieu d'une *multitudes*, lisez d'une *multitude*.)

I. DES ABEILLES.

Tous les animaux offrent des exemples plus ou moins frappants de cet admirable instinct qui leur a été accordé par la Providence pour leur propre conservation et pour la conservation et le développement de leur postérité ; en outre de

cet instinct, ils accomplissent des actes aussi compliqués que savants, et des combinaisons ingénieuses, sans apprentissage et comme par divination. Il est facile d'en citer plusieurs exemples.

Une abeille solitaire, le zylocope, ou perce-bois, creuse dans le tronc des arbres des galeries d'abord horizontales, puis verticales, d'une assez grande profondeur. Elle récolte de la cire et du miel. Avec le miel, elle pétrit une boulette de matière alimentaire, au milieu de laquelle elle dépose son premier œuf. Avec la cire, elle construit une cloison horizontale qui ferme la cellule. Sur cette cloison, elle dépose un second œuf avec la provision destinée à la future larve, et établit au-dessus une deuxième cloison de cire, et ainsi de suite jusqu'au sommet de la cavité verticale. Cette œuvre terminée, l'abeille meurt, elle ne verra jamais ses enfants. Ceux-ci éclosent à l'état de larves, consomment la nourriture que la prévoyance maternelle a mise à leur disposition, subissent leur double métamorphose, et lorsqu'ils sont devenus insectes ailés, sortent de leur retraite pour accomplir un pareil travail.

## II. DES ABEILLES (suite).

Une autre abeille solitaire dont la larve est carnassière, emploie, pour assurer la subsistance de sa progéniture, un procédé plus surprenant encore. Elle creuse sa galerie dans la terre, et la surmonte d'une cheminée recourbée en crosse afin que la pluie n'y tombe pas ; puis se met en chasse, et entraîne des chenilles dans cette sorte de tanière. Mais si elle tuait ces chenilles, elles se gâteraient avant l'éclosion des larves ; si elle les laissait vivantes et en bonne santé, elles s'en iraient. Que fait notre abeille ? Elle pique les chenilles avec son dard, qui distille un venin. Ce venin ne tue pas l'insecte, il le paralyse seulement et le tient engourdi, immobile, jusqu'à ce que les larves venant au monde se mettent à dévorer tranquillement sa chair fraîche et succulente.

Tout le monde connaît l'industrie merveilleuse des abeilles sociétaires : elles savent modifier leurs actions suivant les circonstances, pouvoir aux besoins imprévus et conjurer les dangers.

Une ruche ayant été un soir dévastée par un grand sphinx tête de mort, les abeilles, dès le lendemain, se mirent à

mastiquer la porte de leur ruche, et la réduisirent à un petit trou qui leur permettait d'aller et de venir une à une, mais par laquelle le corps et les ailes du sphinx ne pouvaient passer. Quand vint la saison où les papillons achèvent leur courte vie, les abeilles, n'ayant plus d'invasion à craindre, abattirent leur rempart. L'année suivante, comme il n'y eut point de sphinx, elles laissèrent leur porte toute grande ouverte.

## III. DE L'UTILITÉ DES OISEAUX..

Rien d'inutile n'a été créé, chaque animal a sa mission, dont la connaissance nous échappe souvent : ainsi nous regardons comme ennemis et nuisibles des oiseaux qui cependant rendent des services importants. Les chasseurs ne voient dans le hibou, le chat-huant, la chouette que des destructeurs de gibier, et leur font une guerre acharnée. Cependant ces animaux n'attaquent le gibier que par exception ; leur organisation les appelle à détruire presque exclusivement les souris, les mulots et les rats, qu'ils ont la faculté de voir dans l'obscurité et de surprendre par leur vol audacieux. Les oiseaux de proie diurnes, tels que buses, éperviers, crécerelles, émerillons, milans se nourrissent de rats, de limaces, de grenouilles, de lézards et d'autres reptiles, de grands insectes et d'animaux morts qui, sans eux, corrompraient l'air.

Le corbeau commun cherche activement les larves des hannetons. La corneille moissonneuse, plus grande que la corneille commune, fait une guerre énergique aux vers blancs et autres larves nuisibles. Le choucas, qui habite les tours d'église, détruit les insectes hostiles à nos champs et à nos bois. Le rallier, qui se plaît sur les tas de gerbes au moment de la moisson, y prend les sauterelles, les grands insectes, les larves et les chrysalides.

L'éloge de l'hirondelle est sans mélange de blâme. Elle passe l'hiver dans des contrées qu'elle ne quitte qu'au printemps, quand les insectes dont elle se nourrit sont sur le point de disparaître. L'étourneau s'abat souvent, il est vrai, sur les vignes et sur les figuiers, mais il détruit les limaces, les insectes rongeurs et les chenilles. Le coucou, qui fait quelquefois tort aux arbres, mange les chenilles velues, que les autres oiseaux n'osent attaquer.

Les pies et les grimpereaux, qu'il est difficile de défendre sous d'autres rapports, détruisent les insectes qui attaquent les arbres creux ou viciés.

Prenons donc garde, dans notre ignorance des lois de la Providence, de blâmer ce que nous ne connaissons pas, et, sans le savoir, d'agir contre nos propres intérêts. (Extrait des *Petites Lectures*).

J. O. C.

**DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.**

(*Faute à relever.*—Livraison précédente, page 206, 2de colonne, 38e ligne : au lieu de *chri*, lisez *chré*.)

L'âne, qui goûtait fort l'autre façon d'aller, se plaint en son patois ; le meunier n'en a cure.

(LA FONTAINE.)

O Dieu ! c'est ma plus belle cure ; j'ai donc sauvé mon roi !

(C. DELAVIGNE.)

Les cures obligent à résidence.

(ACADÉMIE.)

Ce fermier cure son puits afin de se procurer de l'eau potable.

Le curé doit toujours avoir l'Évangile à la main, toujours sous les yeux, toujours dans le cœur.

(LAMARTINE.)

Le ministre se mit à rire en me voyant si âpre à la curé.

(LESAGE.)

Il faut faire contracter aux enfants l'habitude de se curer les dents et les oreilles.

La période victorienne est formée de la multiplication des cycles du soleil et de la lune.

(CHATEAUBRIAND.)

La terre que vous me demandez vaut quatre cents sicles d'argent.

(SACI.)

A leur tête s'avance et nage avec fierté le cygne au cou superbe, au plumage argenté.

(DELLILLE.)

Je faisais signe de la main pour demander qu'on m'écoutât.

(FÉNELON.)

J'ai dit qu'il avait signé par obéissance ; quand on signe de cette sorte, on fait ce que la théologie appelle déposer son doute ou son opinion.

(BOSSUET.)

Je te revois sous le *dais* de verdure que forment les lilas aux panaches fleuris.

(BÉRANGER.)

Jamais dans les tavernes plus indocile enfant ne s'était accoudé sur une table chaude ou sur un coup de *dé*.

(A. DE MUSSSET.)

Le bonheur *des* méchants comme un torrent s'é-  
[coule.  
(RACINE.)

Qui tremble *dès* le port ne doit point s'embarquer.  
(DESTOUCHES.)

La dignité de *dey* n'était ni la récompense du mérite ou des services rendus à l'État, ni le privilège de l'ancienneté ou de la naissance, mais plus souvent le prix de l'audace et de l'intrigue.

(H. AUDIFFRET.)

Au *dam* d'autrui je ne me sers jamais  
D'aucun des dons que le Seigneur m'a faits.

(LA CHAUSSÉE.)

Les hommes insolents *dans* la prospérité sont toujours faibles et tremblants *dans* la disgrâce.

(FÉNELON.)

L'émir résolu *d'en* finir par un coup décisif.

(LAMARTINE.)

Et l'émail de tes *dents* est plus blanc que la laine.  
De l'agneau qu'a baigné la limpide fontaine.

(MILLEVOYE.)

Au son de la musette, une jeune bergère  
Accorde ainsi les pas de sa *danse* légère.

(BAOUR-LORMIAN.)

De deux corps ayant le même volume, le plus *dense* est celui qui a le plus grand poids.

(ACADÉMIE.)

Ces trois documents sont de la même *date*.

La science du droit dans l'Europe moderne ne *date* que du douzième siècle.

(LERMINIER.)

Des hommes chargés de provisions parcouraient toute la caravane, criant : " Qui a faim ? " et distribuaient du pain et des *dattes*.

(LAMARTINE.)

Je ne veux pas me peindre, avec trop *d'avantage*.

(RACINE.)

Quelque prompt que soit un mouvement, on peut en supposer un qui le soit *d'avantage*.

(PASCAL.)

La satire à coup sûr *déce*le un mauvais cœur ;  
J'eus toujours du dégoût pour ce genre d'escrime.

(Coll. d'HARLEVILLE.)

Voici un gond qui se *descelle*.

Dites au valet qu'il *descelle* ce cheval immédiatement.

J. O. C.

**PHRASES A CORRIGER.**

1. Quelque soit l'origine de la cloche, peu importe ; ce que nous devons considérer, ce sont ses relations divines, humaines, sympathiques, morales, poétiques.....

2. Grâce à elle (la cloche), en effet, un frère ne peut naître ou quitter la vie, sans que toute la société chrétienne n'en soit avertie et ne forme des vœux de bonheur pour son entrée dans le monde ou m'accompagne par des prières son âme devant le tribunal du souverain juge.

3. Après avoir dit que l'Eglise pour exprimer sa vie avait besoin d'emprunter des voix et que ces voix, elle se les était donné par les cloches, le prédicateur a développé les harmonies qui existent entre les cloches, voix que l'Eglise s'est consacré, avec les trois fonctions de l'Eglise : répandre la vérité, la foi ; exercer le culte de Dieu ; veiller à nos destinées éternelles.

4. Il était un des meilleurs prédicateurs que nous ayons entendu.

5. L'esclavage moderne, contemporain, quelque soit la pourpre dont son nom se pare, s'impose à la conscience et donne la mort à l'âme.

6. Leurs forces les ayant trahi, ils crièrent pour avoir du secours.

7. La S. C. de Saint-Office, considérant le grand nombre de personnes qui se sont laissées séduire par les sociétés secrètes, a suspendu pour un an, à partir du 29 Avril, la réserve de l'excommunication du Souverain Pontife.

8. M. de Maisonneuve put alors regagner le fort sans être poursuivi, car les sauvages s'empressèrent autour du corps de leur chef pour l'enlever de peur qu'il ne servit de trophée de victoire aux colons.

9. Ces voies de fait, quelques soient les personnes qui en sont les victimes, sont toujours regrettables.

10. Si la multitude des miracles prouve la sainteté, aucun saint ne mérite autant de vénération que sainte Anne, qui comble de bienfaits innombrables ses fidèles serviteurs.

11. Hérode fut fâché de la demande de Salomé ; mais n'osant manquer de parole devant sa compagnie, il ordonna qu'on alla couper la tête à Jean le Baptiseur.

12. La terre, soigneusement labourée et ensemencée, s'empressait de rendre au centuple ce qu'on avait confié dans son sein.

## CORRECTIONS.

1. *Quelle que soit.....*
2. ....sans que toute la société chrétienne en soit avertie et forme des vœux de bonheur pour son entrée dans le monde, ou accompagne..... Juge.
3. Après avoir dit que l'Eglise, pour exprimer sa vie, avait besoin d'emprunter des voix, et que ces voix, elle se les était données.....voix que l'Eglise, s'est ~~cons~~ sacrées.....
4. ....entendus.
5. ....quel que soit la pourpre.....
6. ....trahis.....
7. ....qui se sont laissées séduire..... souverain..... avril.....
8. M. de Maisonneuve put alors regagner le fort sans être poursuivi, car les sauvages s'empressèrent autour du corps de leur chef pour l'enlever, de peur qu'il ne survit de trophée de victoire aux colons.
9. .... quelles que soient les personnes.....
10. ....qui comble de bienfaits ses fidèles serviteurs.
11. ....il ordonna qu'on allât couper la tête à Jean le Baptiseur.
12. ....ce qu'on avait confié à son sein.

J. O. C.

## PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

(Fautes à relever.—Livraison précédente, page 208, 1re colonne, prob. III, 8e ligne : au lieu de  $\frac{2}{10}$ , lisez  $\frac{1}{10}$  ;—2de colonne, prob. VI, 2de ligne : au lieu de  $\frac{1}{10}$ , lisez  $\frac{5}{10}$  ;—page 209, 1re colonne, prob. XI, au lieu de *lieues*, lisez *lieue* ;—prob. XII, 1re ligne : au lieu de 175 kilo., lisez 475 kilo ;—même colonne, même prob. 6e ligne : au lieu de 598,725, lisez 508,725.)

I. Si 4 copistes font 62 pages en un certain temps, combien 9 copistes en feront-ils dans le même temps ?  
Réponse : 139 pages  $\frac{1}{2}$ .

*Solution :*

$$\frac{62 \times 9}{4} = 139 \text{ pages } \frac{1}{2}.$$

II. Une fontaine donne dans une heure 25 seaux d'eau par 6 tuyaux ; combien en donnera-t-elle dans le même temps par 9 tuyaux.

Réponse : 37 seaux  $\frac{1}{2}$ .

*Solution :*

$$\frac{25 \times 9}{6} = 37 \text{ seaux } \frac{1}{2}.$$

III. Une famille de 8 personnes a des provisions pour 20 jours ; combien de jours dureront ces mêmes provisions s'il survient 6 personnes de plus ?

Réponse : 11 jours  $\frac{3}{7}$ .

*Solution :*

$$\frac{20 \times 8}{14} = 11 \text{ jours } \frac{3}{7}$$

IV. Si 2 livres  $\frac{1}{2}$  de beurre coûtent \$0.62 $\frac{1}{2}$ , combien coûteront 7 livres ?

Réponse : \$1.75.

*Solution :*

$$\frac{\$0.62\frac{1}{2} \times 7}{2\frac{1}{2}} = \$1.75.$$

V. Une pièce de drap mesure 35.4 verges. On en vend les 0.3 à \$6.50 la verge, et le reste à \$6.75 ; combien doit-on recevoir ?

Réponse : \$236.295.

*Solution :*

$$\text{Les 0.3 de 35.4 verges} = 35.4 \times 0.3 = 10.62 \text{ verges.}$$

$$10.62 \text{ verges à } \$6.50 \text{ la verge} = \$6.50 \times 10.62 = \$69.03.$$

$$\text{Les 0.7 de 35.4 verges} = 35.4 \times 0.7 = 24.78 \text{ verges.}$$

$$24.78 \text{ verges à } \$6.75 = \$6.75 \times 24.78 = \$167.265.$$

$$\$69.03 + \$167.265 = \$236.295, \text{ somme cherchée.}$$

VI. Trois pièces d'étoffe mesurent : la première 20 verges  $\frac{3}{4}$ , la seconde 18 verges  $\frac{5}{8}$ , et la troisième 20 verges. On vend, à 40 centins la verge, les  $\frac{3}{8}$  de la première,

les  $\frac{5}{8}$  de la seconde, et une certaine partie de la troisième. Le montant de ces ventes se monte à \$13 $\frac{1}{15}$ . Quelle fraction de la dernière pièce a-t-on vendue ?

Réponse :  $\frac{3}{8}$ .

*Solution :*

$$\text{Les } \frac{3}{8} \text{ de 20 verges } \frac{3}{4} = \frac{20\frac{3}{4} \times 2}{3} = 13 \text{ verges } \frac{5}{8}.$$

$$13 \text{ verges } \frac{5}{8} \text{ à 40 centins la verge} = \$0.40 \times 13\frac{5}{8} = \$5.53\frac{1}{3}.$$

$$\text{Les } \frac{5}{8} \text{ de 18 verges } \frac{5}{8} = \frac{18\frac{5}{8} \times 3}{5} = 11 \text{ verges } \frac{1}{10}.$$

$$11 \text{ verges } \frac{1}{10} \text{ à 40 centins la verge} = 11\frac{1}{10} \times .40 = \$4.52.$$

$$\$5.53\frac{1}{3} + \$4.52 = \$10.05\frac{1}{3}, \text{ somme des deux ventes ci-dessus.}$$

$$\$13\frac{1}{15} \text{ ou } \$13.06\frac{2}{3} - \$10.05\frac{1}{3} = \$3.01\frac{1}{3}, \text{ valeur de la vente de la 3e pièce.}$$

$$\frac{\$3.01\frac{1}{3}}{.40} = 7\frac{1}{2} \dots \text{ verges, ce qu'on a vendu de la 3e pièce.}$$

$$\frac{7\frac{1}{2}}{20} = \frac{15}{40} = \frac{3}{8}, \text{ fraction demandée.}$$

VII. Si un voyageur fait 80 lieues en 8 jours, marchant 5 heures par jour, combien en fera-t-il en 11 jours, marchant 4 heures par jour ?

Réponse : 88 lieues.

*Solution :*

$$\frac{80 \times 11 \times 4}{5 \times 8} = \frac{10 \times 11 \times 4}{5} = 2 \times 11 \times 4 = 88 \text{ lieues.}$$

VIII. Quelle est la rente à 6 p. % d'un capital de \$10.000 ?

Réponse : \$600.

*Solution :*

$$\frac{\$10.000 \times 6}{100} = \$600, \text{ rente demandée.}$$

IX. Quelle somme faut-il avoir pour jouir d'une rente de \$2400, à 5 p. % ?

*Solution :*

$$\frac{\$2400 \times 100}{5} = \$48,000, \quad \text{capital demandé.}$$

X. Si avec un capital de \$3000, on reçoit un intérêt de \$150, quel est le taux de l'intérêt ?

Réponse : 5 p. %.

*Solution :*

$$\frac{\$150 \times 100}{3000} = 5 \text{ p. \%}, \quad \text{taux demandé.}$$

J. O. C.

## TRIBUNE LIBRE.

### SOLUTION DE PROBLÈME.

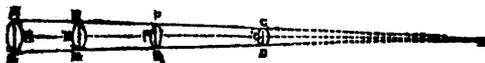
Ste-Hélène de Chester, le 22 juillet 1884.

Monsieur J. O. Cassegrain,

Montréal.

Monsieur,

Je prends la liberté de vous adresser la solution suivante de l'intéressant problème, publié dans le *Journal de l'Instruction publique*, page 211.



Soit le tronc d'arbre ACDB qu'il s'agit de diviser en trois tronçons équivalents AMNB, MPQN et PCDQ.

Ce tronc d'arbre est un tronc de cône, dont le prolongement en O et les sections cherchées, MN, PQ, engendrent les cônes AOB, MON, POQ et COD, semblables et, par suite, directement proportionnels aux cubes de leurs hauteurs respectives.

Pour trouver les longueurs demandées am, mp, pc, il suffit de comparer les volumes des cônes COD, POQ et MON, aux cubes de leurs hauteurs Oc, Op, Om.

### 1. CALCUL DES VOLUMES.

1) *Vol. du cône tronqué ACDB*

$$ACDB = \frac{1}{3} \left\{ 16,5^2 + 7,5^2 + 16,5 \times 7,5 \right\}$$

$$\frac{576 \text{ pces}}{3} = 272791,4112 \text{ pces. cub.}$$

$$\text{D'où vol. de chaque tronçon} = \frac{ACDB}{3}$$

$$= 90930,4704 \text{ pces. cub.}$$

2) *Volume du cône COD.*

$$\frac{Oc}{CD} = \frac{Oa}{AB}; \quad \frac{Oc}{15} = \frac{576 + Oc}{33};$$

d'où  $Oc = 480$  pces.

$$\text{Vol. COD} = \frac{1}{3} \left\{ 7,5^2 \times \frac{480}{3} \right\} = 176.715 \times$$

$$\frac{480}{3} = 28274,4$$

3) *Volume du cône POQ.*

$$28274,4 + 90930,4704 = 119204,8204$$

4) *Volume du cône MON.*

$$119204,87 + 90930,47 = 210135,34$$

### 2. CALCUL DES HAUTEURS.

1) *Hauteur Op.*

$$\frac{\text{Vol. COD}}{\text{Vol. POQ}} = \frac{Oc^3}{Op^3}; \quad \frac{28274,4}{119204,87} = \frac{480^3}{Op^3}$$

$$Op^3 = \frac{119204,87 \times 110592000}{28274,4}$$

$$\frac{Op^3}{3} = 466255870,44$$

$$3 \log. Op = 8.66862434$$

$$\log. Op = 2.8895414 = \log. 775,428$$

$$Op = 775 \text{ pces, } 428.$$

2) *Hauteur Om.*

$$\frac{\text{Vol. COD}}{\text{Vol. MON}} = \frac{Oc^3}{Om^3}; \quad \frac{28274,4}{210135,34} =$$

$$\frac{480^3}{3}; \text{Om} = \frac{210135,34 \times 110592000}{28274,4}$$

$$\frac{\text{Om}^2}{\text{Om}} = 821916204,10$$

$$3 \log. \text{Om} = 8,91482755$$

$$\log. \text{Om} = 2,97160918 = \log. 936,719$$

$$\text{Om} = 936 \text{ pces., } 719.$$

3. CONCLUSION DES CALCULS PRÉCÉDENTS.

$$\begin{aligned} \text{am} &= \text{Oa} - \text{Om} \\ &= 576 + 480 - 936,719 = 119,281. \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{mp} &= \text{Om} - \text{Op} \\ &= 936,719 - 775,428 = 161,291. \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{pc} &= \text{Op} - \text{Oc} \\ &= 775,428 - 480 = 295,428. \end{aligned}$$

RÉPONSE :

$$\text{am} = 9 \text{ pieds } 11,291 \text{ pces}$$

$$\text{mp} = 13 \text{ " } 5,291 \text{ "}$$

$$\text{pc} = 24 \text{ " } 7,428 \text{ "}$$

$$\text{Tot.} = 48 \text{ pieds.}$$

J. E. B., Ptre.

GEOGRAPHIE.

*L'exploration du centre de l'Afrique par les missionnaires aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.*

(Suite.)

Pigaffetta, l'historien d'Edouard Lopez, fait sortir le Nil d'un lac situé à 12° de l'équateur dans l'hémisphère austral, puis coulant droit au nord l'espace de quarante milles, il traverse un lac de deux cent vingt milles, placé sous la ligne équinoxiale, et, après sept cents milles, forme le lac de Meroé : à l'ouest il reçoit la rivière de Colues sortant du lac du même nom aux confins du royaume de Mélinde. Ce sont là bien évidemment les lacs Tanganika, Victoria et Albert. Tout est de la plus grande clarté dans les descriptions de Lopez qui, comme l'a dit M.

Deloncle, mérite bien le nom de *vrai découvreur du Nil*. " Ces lacs, ajoute Pigaffetta, sont entourés d'épouvantables montagnes ; " et en effet, Stanley a vu auprès de ces lacs des montages dont les sommets atteignent 3962 à 4572 mètres. Sur ces montagnes, il a rencontré des peuples de couleur blanche. Ce détail curieux est signalé par Davity : " Le grand empire du Monomuegi, dit-il, a pour limite, du côté nord, les pais sujets aux nègres des Abyssins ; d'ouest, le fleuve du Nil, entre les lacs d'où il sort ; du côté du nord, entre cet empire et celui des Abyssins, il y a quelques petits rois bien aisés à vaincre et reconnaissant, tantôt le Monomuegi, tantôt le Négus. Leurs peuples sont blancs, et plus grands que ceux de ces contrées. Les peuples de Kondi assurent qu'au delà de la rivière Koango, on trouve une nation blanche avec de longs cheveux, mais moins blanche que les Européens."

Quant au Zambèse, il est, sur la carte de Davity, divisé en trois branches, mais nous n'y trouvons aucune allusion aux chutes de Victoria dont les récits des missionnaires ne font pas mention non plus.

Le premier de ces fleuves communique avec deux lacs situés entre 21° et 22°. Celui du sud doit être le Ngami, bien que l'auteur lui donne une étendue beaucoup plus grande que celle qu'il a maintenant ; mais la nappe d'eau de ce lac n'est plus que l'ombre de celle qui, il y a longtemps, a déposé des alluvions visibles très loin du rivage actuel. Le lac indiqué au-dessus de ce dernier est le Bangwelo, car le cours du Zambèse, sur la carte, est le même que celui que donnent les cartes du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle ; c'était évidemment le Bangwelo, et le fleuve qui en sort est le Tchambesi. Le texte de Davity fait communiquer ce fleuve avec le lac Zembré, c'est-à-dire avec le Bangwelo tandis qu'il fait communiquer le lac Zembré avec le Congo au nord (ce doit être la *Luapula* qui, sur la carte de Stanley, réunit le Bangwelo au Moreo, et, sortant au nord de ce dernier, sous le nom de *Lualaba* forme le Congo), et au sud avec le Tchambesi (exact) qu'il prend pour le Zambèse. Bertius coupe le lac en deux parties, communiquant l'une avec le Congo, l'autre avec le Zambèse.

La *Cuama*, ou Zambèse, est, selon Da-

vity, navigable pendant cent cinquante lieues ; il cite ses affluents, le *Langwoa*, l'*Arruga* (Arruganwe, ainsi que les établissements de Tête et de Sena).

Sur sa carte figure le Nyassa, mais trop restreint ; il ne le fait pas s'écouler dans le Zambèse, mais dans une rivière qui passe auprès de Kiloa (Quila) et qu'il nomme la *Rovouna* ou *Loufidji* ; or, nous trouvons sur la carte de Cameron un grand fleuve appelé *Ruvuna*, qui prend sa source à 30' du Nyassa sous 13° de latitude et vient se jeter dans l'Océan Indien à 1°40' au sud de Quiloa. Sur la même carte figure un autre fleuve du nom de *Lufidji*, qui sort d'un petit lac situé par 7°33' de latitude sud et 28°30' de longitude est, ce petit lac, ou la contrée qu'il occupe, est désigné sous le nom de : *Urori*. Stanley indique également ces deux fleuves ; leur embouchure occupe la même position que celle qui leur est donnée par Cameron, mais les sources ne sont pas les mêmes pour le Ruvuna, qui naît au nord du Nyassa sous le 9° de latitude.

Davity dit que la Haute et la Basse-Egypte ont été découvertes par les Portugais depuis "le 16° au-dessous de la ligne équinoxiale jusqu'au cap de Bonne-Espérance." Il confirme le récit de la conquête du Monomotapa par les Portugais, il donne à cet empire les mêmes limites que celles que nous avons indiquées plus haut. "Pour le regard du courage, dit Davity, il est aisé de juger qu'il y a force peuples qui ont la pièce du milieu guère bonne, puisqu'ils se sont laissés dompter à si peu de Portugais qui les attaquaient, les ont redoutés comme foudre et leur laissent encore pousser leurs conquêtes *bien avant* dans le pays, comme ce puissant roi de Monomotapa qui laisse jouir une poignée de gens de cent cinquante lieues de pays qu'ils ont conquises au dedans de ce pays et qu'ils n'ont point lâchées depuis 1540..... Ils exploitent les mines du pays, et conquissent chaque jour quelque seigneurie de la contrée."

L'analyse très succincte que nous venons de donner du livre de Davity établit clairement la véracité des faits avancés par les missionnaires et prouve surabondamment que toutes les contrées décrites avaient été visitées. Or, comment admettre que ces missionnaires qui d'un côté avaient créé des établissements jus-

qu'à Lounda, au centre de la région des lacs, dans la capitale du Monomotapa, et qui de l'autre côté s'étaient avancés dans le royaume de Matemba, sur la route suivie par les Pombeiros et les négriers, n'aient pas tenté de se rejoindre ; entraînés et guidés par leurs néophytes, ils ont parcouru en tous sens le continent africain, et c'est à eux seuls que revient l'honneur et le mérite de la découverte (1).

En résumé, au moment où les Portugais reconnaissaient tout le littoral africain, la partie méridionale du continent était divisée en trois grands royaumes. Le Congo, découvert en 1484, qui s'étendait depuis l'Atlantique à l'ouest, jusqu'au Kasabi à l'est ; le Monomotapa borné à l'ouest par le Congo et à l'est par l'Orangwoa, et le royaume des Maravis comprenant la zone maritime de la côte orientale. En 1525, c'est-à-dire quarante ans après leur arrivée, les missionnaires, partant de la côte occidentale, pénétraient dans le Sandi, le Batta et le Matemba, s'avancant jusqu'aux confins ouest du Monomotapa ; pendant que les religieux, partis de la côte orientale, gagnaient Lounda, capitale du Cazembé, qui devenait le centre commercial d'où partaient les produits destinés aux rives de l'Océan Atlantique et de l'Océan Indien ; ils connaissaient la région des lacs, et vingt-cinq ans plus tard ils avaient exploré le cours du Zambèse et s'étaient fixés à Tête.

En 1562, quand le jésuite Sylveira vint s'établir à Lounda, il y trouva les Portugais à la tête d'une colonie importante. A la même époque, un religieux traversait d'une mer à l'autre en passant par Casembé et, parti de St-Paul de Loanda, atteignait Mozambique, certainement il n'était pas le seul qui eut accompli ce voyage.

Quelques années plus tard, Pigaffetta donne une relation géographique absolument exacte de ces contrées ; il s'occu-

(1) Quelques érudits, notamment un Américain, le juge Diely, ont réclamé la priorité en faveur des Romains. D'après eux, les explorations contemporaines n'ont fait que confirmer les opinions des anciens. Malgré les erreurs de Ptolémée, si funestes aux géographes modernes, il n'est pas impossible que les Romains n'aient eu quelques notions vraies sur l'intérieur de l'Afrique : cela paraît probable quand on voit combien ils avaient pris fortement possession du nord du continent marocain et du désert de Sybie.

pe non seulement du Zaïre et du Tanganika, mais il décrit le Victoria, l'Albert et fournit des renseignements exacts sur les sources du Nil. Ses relations sont, du reste, conformes à celles de Livingstone, Cameron et Stanley.

En 1615, des missions et des établissements commerciaux florissants sont nombreux dans le Maravi, à Zimbae et sur le haut Sofala ; sur la côte occidentale nous les trouvons échelonnés sur la route de l'intérieur, de Saint-Paul à Kabango.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au commencement du XIX<sup>e</sup> les communications sont interrompues par suite des événements dont l'Europe est le théâtre, et des attaques que les Hollandais dirigent contre les colonies portugaises ; la route entre les deux côtes est plusieurs fois reprise et abandonnée par les Européens, mais elle est toujours suivie par les métis portugais appelés Pombeiros.

En 1797, Lacerda vient mourir à Lounda où il était arrivé à la tête d'une expédition scientifique. *Son rapport, qui n'a pas été publié, est déposé aux archives de l'Institut Ethnographique, Historique et Géographique de RIO JANEIRO.* Cette expédition avait été conçue d'après les renseignements géographiques transmis par les missionnaires.

A la suite d'une ambassade des habitants de Cazembe qui vinrent à Tête pour renouveler les communications interrompues entre les colonies portugaises et le centre de l'Afrique, on organisa la mission du major Manteiro. Le récit du voyage fut publié à Lisbonne en 1854, par le major Gamito, second de l'expédition. La mission s'arrêta à Lounda, mais la description des pays reconnus est absolument conforme à celle donnée par Fontana de Souza, et du Jarric. C'est la reproduction exacte du voyage du P. Sylveira.

C'est après tous ces explorateurs qu'arrivait Livingstone, c'est muni des renseignements les plus précis qu'il remontait le Zambèse et s'engageait dans la traversée de l'Afrique.

Pour accomplir ce voyage, Livingstone, après avoir visité le sud du continent, depuis le Cap jusqu'au cours du Zambèse, se dirige vers la côte occidentale en descendant le fleuve ; puis, partant de Quelimane, il remonta son cours, passe à Sena, à Tête, et se dirigeant au nord-ouest, il traverse le pays de Moluas (Ma-

temba), remonte le bassin du Kasai, gagne Kabango. De ce point, il tourne à l'ouest, gagne Kasanje (Cassange) et atteint les rives de l'Océan Atlantique à Saint-Paul de Loanda. A l'exception des chutes de Victoria sur le Zambèse, chacun des points parcourus par Livingstone a été visité et décrit par les missionnaires.

De 1866 à 1873, Livingstone quittant l'Océan Indien, remontait le cours de la Rovuna (Rouvouna), visitait le Nyassa, et gagnant Cazembé (Lounda), y établissait le centre de ses opérations. Il relevait le Tanganjka, le Moreo, le Mouro qu'il appelait Lincoln, et enfin le Bangwelo, sur les bords duquel il venait mourir le 1er mai 1873. Dans ce voyage encore, le grand explorateur retrouvait des lacs connus, et en découvrait un, le Mouro, baptisé par les Portugais dès les premiers temps de leur occupation de la côte du Congo.

En 1873, le lieutenant Cameron, partant de Zanzibar, se dirigeait sur la voie tracée par les trafiquants arabes, jusqu'au lac Tanganika qu'il traversait ; puis, gagnant Nyangwe, remontait le bassin des Lualabas pour étudier le Kamolondo (l'Aquilondo ou Aquilonda des missionnaires italiens). C'est bien, on s'en souvient, la région lacustre décrite par Lopez et Cavazzi comme une grande étendue où l'on rencontrait de nombreuses îles. Partant de ce point, Cameron se dirige au sud-ouest, traverse le bassin du Kasai, gagne Kisengo, Peho et Bihe et atteint enfin Benguela.

Cameron n'a revendiqué que la gloire des difficultés surmontées, des fatigues supportées pour accomplir son voyage, il ne s'est attribué le mérite d'aucune découverte ; il n'a jamais manqué de signaler les souvenirs qu'il a rencontrés chez les nations qu'il a visitées. Les descendants des Portugais établis dans l'intérieur, lui ont dit les chemins parcourus par leurs ancêtres, et si le voyageur anglais n'a pas, par amour-propre national, divulgué tous les renseignements qu'il a recueillis à cet égard sur sa route, il a au moins fait connaître des faits qui ne laissent aucun doute sur les chemins suivis autrefois.

Stanley est certainement l'explorateur qui, dans un seul voyage, ait visité le plus de pays. D'une part, il a suivi la voie la plus longue pour opérer sa traversée ; d'autre part, il n'a pas craint de

s'écarter de sa route pour contrôler les renseignements anciens, et fixer définitivement l'opinion des géographes sur les sources du Nil et du Congo.

Partant de Zanzibar, il s'est dirigé sur le Victoria, puis sur l'Albert Nyansa ; il a pu se convaincre que le Nil traversait ces deux lacs, et que c'était bien d'eux que Pigaffetta voulait parler quand il s'écriait : " Le Nil traverse deux lacs, après avoir pris sa source dans un troisième."

Se dirigeant ensuite au sud, il visite les sources de l'*Alexandra Nile*, qu'il indique sur sa carte comme sortant d'un petit lac situé un peu au sud du Victoria, et gagnant le Tanganika, il reconnaît les hautes montagnes décrites par Lopez et Davity. Il atteint ensuite Nianwé ; laissant à sa droite le haut Lualaba, qui traverse le Moréo, pour gagner ensuite, sous le nom de Luapula, le Banwelo. Il est suffisamment édifié, sur cette partie de l'Afrique, par les documents anciens qu'il a étudiés et dont l'exactitude lui a été confirmée par les travaux de Livingstone.

A Nyanwé, au lieu, comme Cameron, d'abandonner le grand fleuve qui se dirige droit au nord, Stanley va suivre son cours, car il a compris qu'il retrouvait le Zaïre de Lopez et de Cavazzi. A la description faite par les indigènes, qui lui annoncent une navigation impossible, un lit du fleuve encombré d'îles nombreuses, coupé de rapides et de cataractes fréquentes ; qui lui disent que sur ses bords il rencontrera des nations féroces et anthropophages, Stanley reconnaît le Congo, et se décide à entreprendre sa périlleuse descente. Il est suivi d'une suite nombreuse, armée de fusils à tir rapide, qui lui permettra de résister aux attaques des peuplades sauvages qu'il doit traverser sur sa route.

Le voyage du courageux Américain est trop récent et trop présent à l'esprit de tous, pour qu'il soit nécessaire d'en retracer les péripéties. Nous avons déjà établi des rapprochements entre la description du Congo visité par les missionnaires, et celle de Livingstone relatée par Stanley ; nous voulons seulement constater que le succès de l'entreprise est venu apporter un argument de plus en faveur de la thèse que nous soutenons. Les tracés des fleuves modifiés, la position des lacs et leurs dimen-

sions rectifiées ne changent en rien l'ensemble des cartes anciennes que nous avons consultées, et notamment celle qui accompagne l'ouvrage de Cavazzi. Il est impossible de ne pas reconnaître, dans le cours du Congo tracé par Sasoné d'Abbeville, le cours de Livingstone indiqué par Stanley sur la carte que nous avons sous les yeux. La forme du Tanganika est à peu de chose près la même, et il n'y a pas jusqu'à la petite rivière Lukuna, qui du Tanganika se déverse dans le Congo, qui ne soit indiquée sur la carte du moine italien ; il est vrai d'ajouter qu'elle ne porte pas d'indication.

Nous le répétons donc, il nous paraît impossible de soutenir que les missionnaires n'aient pas visité et parcouru le centre de l'Afrique du XVI<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Que les routes aient été oubliées, que dans un but d'intérêt les Portugais aient essayé de garder le secret de leurs missions, que, poussés par des scrupules exagérés, les géographes aient effacé des cartes d'Afrique les découvertes anciennes, pour les remplir par les mots : *régions inexplorées*, nous ne saurions le nier ; mais alors, que l'on ne vienne pas attribuer à des voyageurs modernes la gloire de découvertes qu'ils n'ont pas faites. On a recommencé une seconde fois ce que les missionnaires avaient déjà fait. S'il a fallu autant de courage aujourd'hui qu'il y a trois siècles, il n'en a pas fallu davantage, si l'on considère dans quelles conditions d'isolement se trouvaient les religieux qui voyageaient souvent seuls et sans escorte ; aussi ne craignons-nous pas de dire que, bien plus que les explorateurs de nos jours, les missionnaires du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles ont droit à notre respect et à notre admiration, car ils ne travaillaient pas dans le but d'acquérir la gloire, mais seulement pour Dieu et la Patrie.

FERNAND HUE.

### L'ALBUM DES FAMILLES

On nous prie d'annoncer aux abonnés de l'*Album des Familles* que les livraisons des mois de juillet, d'août et de septembre paraîtront ensemble le 1<sup>er</sup> septembre. Ce retard est occasionné par le départ d'Ottawa pour Québec de l'éditeur-proprétaire de cette revue littéraire.

## LECTURE POUR TOUS.

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

## CÆCILIA

ou

## UNE HEROÏNE DES CATACOMBES

## CHAPITRE TROISIÈME

(Suite.)

## VII

C'est pourquoi elle continua en ces termes :

—Quant aux accusations que vous faites contre les Chrétiens, les méritons-nous ? On affirme que nos chefs nous prêchent la rébellion contre les lois ! Mais les Césars ont-ils des sujets plus soumis que nous ? Nous leur obéissons jusqu'à mourir sans nous plaindre.

“On nous accuse d'égoïsme ! Mais qui donc vient, autant que nous, au secours de toutes les infortunes ? Nous allons jusqu'à nous dépouiller de tout pour soigner les malades, nourrir les pauvres et ensevelir les morts.

“On nous reproche notre vie à part dans la société ; on l'attribue au mépris que nous faisons de nos semblables et même à la haine que nous leur portons ! Il est vrai que nous nous abstenons de vos réjouissances publiques, que vos cirques, vos théâtres et vos temples ne nous voient jamais applaudir à la cruauté, à la dissolution et au mensonge. J'avoue même que les jours de vos plaisirs sont pour nous des jours de tristesse et de pénitence. Cependant, si nous prenons ainsi tout le contre-pied de ce que vous faites, ce n'est pas par mépris de vous-mêmes, mais de vos folles joies ; ce n'est pas parce que nous haïssons nos frères, mais bien parce que nous les aimons. Nous craignons que le poids de leurs iniquités ne l'emporte dans la balance de la justice divine, et nous y mettons le contre-poids de nos expiations volontaires. Quel crime y a-t-il à le faire ?

“On nous accuse de turpitudes sans nom dans nos réunions publiques ! Mais qui donc, plus que les chrétiens, étonne le monde du spectacle des vertus fortes, austères et pures ?

“Enfin, on nous accuse de nous livrer à des scènes de barbarie, à des repas où la chair humaine sert de nourriture et le sang humain de breuvage ! Oh ! très-cher Valérien, à ce souvenir, mon cœur tressaille et mon esprit adore ! Cet enfant que vous nous reprochez d'immoler, avant le lever de l'aurore, et dont nous nous nourrissons, oh, que ne m'est-il donné de vous le faire connaître sur-le-champ ! Que ne puis-je vous initier de suite à cet ineffable mystère de puissance et d'amour ! Comme moi, vous en seriez ravi. Un jour viendra, je l'espère, où votre cœur goûtera les inénarrables délices de cette nourriture et de ce breuvage salutaires. Tout ce que je puis vous en dire maintenant, c'est que ce repas est un festin sacré, servi et mangé par l'amour. C'est à Celui qui s'y donne sans réserve, que j'ai juré un éternel attachement. Déjà, bien des fois, Il a mis son cœur sur le mien ; bien des fois, Il a fait passer le souffle de sa vie dans la mienne ; bien des fois, Il a vécu en moi, comme moi en Lui ! C'est à Lui que j'ai consacré mon corps et mon âme ; et c'est pour les garder sans souillures qu'il a mis à mes côtés un ange du Ciel. Oh ! Il est à moi ! je suis à Lui ! pour toujours ! pour toujours !

## VIII

Cæcilia s'arrête, haletante d'émotions. La parole s'évanouit sur ses lèvres souriantes, comme la rosée matinale que les rayons du soleil aspirent sur les bords d'une tendre fleur. Un être invisible semble absorber toutes les facultés de son âme. En prononçant ces derniers mots, elle change d'attitude. Son regard, qui jusqu'alors avait captivé Valérien sous le charme d'une vivacité pleine de candeur, s'est instinctivement tourné vers le ciel. Ses mains, croisées sur sa poitrine, paraissent retenir les élans de son cœur.

Valérien, de son côté, ne sait qu'objecter contre des sentiments qui semblent si sincères, et contre des certitudes si ardemment exprimées.

Lui-même, d'ailleurs, se sent ébranlé jusqu'au plus intime de son être. Il croit entrevoir, derrière les paroles et les regards de Cæcilia, une lumière qu'il n'a jamais vue, un horizon qu'il ne connaît pas. Il avait lu presque tous les livres des grands philosophes ; leurs divergen-

ces et leurs incertitudes n'avaient fait que le trouble et l'agitation dans son esprit. Il avait parcouru les sentiers de la volupté mondaine ; et au fond de tous les plaisirs, il n'avait trouvé que le vide et la déception la plus amère. Au contraire, quelque chose de fixe et de rassasiant rempli, en ce moment l'atmosphère qu'il respire, des douceurs enivrantes de la certitude et de la vertu.

Dans son extase, Cœcilia ne lui apparaissait plus que comme une vision céleste. S'il n'avait déjà, sous le charme de sa parole lumineuse, fait tant de chemin vers les hauteurs, d'où l'on entrevoit la vérité divine, des bas-fonds de l'erreur dans laquelle il croupissait, il aurait pris son épouse pour une divinité descendue de l'Olympe. Mais la lumière de la foi chrétienne avait déjà projeté des lueurs victorieuses dans son esprit. Les fables ridicules du paganisme s'enfuyaient devant ces mystérieuses lueurs, comme les ténèbres devant l'aurore d'un beau jour.

La vierge du Seigneur avait fait son œuvre ; la grâce avait accompli la sienne. En ce moment, les ombres disparaissaient, et Valérien était sous l'empire d'un attrait irrésistible vers la réalité. Des larmes d'une douceur inconnue mouillaient ses paupières. Il ne sait que penser de l'état étrange dans lequel il se trouve. Une lutte terrible s'engage au dedans de lui-même. Les souvenirs du passé et les impressions du présent se heurtent dans son âme, comme on voit, au firmament, les nuages se heurter sous l'impétuosité des vents contraires. C'est le chaos sur lequel il faut que le souffle de Dieu passe, afin d'y mettre la tranquillité de l'ordre, qui est la paix.

—Il n'est pas possible, se dit-il en lui-même, il n'est pas possible que tant de candeur cache le mensonge ! Oui, s'il existe une divinité, elle doit être telle que la croit Cœcilia !

—Eh bien ! Valérien, reprend la jeune chrétienne revenue de son extase, croyez-vous maintenant au vrai Dieu et en son fils unique Jésus-Christ ?

—Je croirai en lui, réplique Valérien un peu troublé de cette question qui le tire brusquement de sa rêverie, je croirai en lui, lorsque j'aurai vu l'être mystérieux qui captivait encore tout à l'heure tes regards.

—Vous le verrez, Valérien, je vous le promets ! Mais il faut auparavant que

votre âme soit purifiée, et que vos yeux soient ouverts à la véritable lumière.

—O ma chère Cœcilia, je suis déjà fatigué des ombres je n'aspire qu'au bonheur de posséder la vérité pure. Je ne sais si je m'égare, mais j'aperçois ces horizons bénis. Que faut-il faire de plus pour voir l'ange de ton Dieu ?

—Que ce Dieu devienne le vôtre, Valérien ! Écoutez-moi. Il existe quelque part, dans une retraite voisine, un vieillard qui a le pouvoir de faire ce miracle de la grâce. Par son sublime ministère, les hommes deviennent amis des anges, et dignes de les contempler.

—Ce vieillard, où le trouverai-je ? interrompt vivement le jeune patricien.

—Sortez de la ville, reprend Cœcilia, par la porte Appienne. Vous marcherez jusqu'au troisième milliaire.

—Mais, objecte Valérien, les ténèbres enveloppent la cité de leurs ombres épaisses. Peut-être pourrais-je attendre le lever de l'aurore pour...

—Allez de suite, interrompt à son tour la vierge, demain il serait trop tard ! En ce moment, vous rencontrerez sûrement celui vers lequel je vous envoie. D'ailleurs, vous vous laisserez conduire. Vers le troisième milliaire, vous trouverez des pauvres qui demandent l'aumône pendant le jour ; la nuit, ils ont une autre mission. Je les connais ; ils sont l'objet de ma constante sollicitude. Vous les aborderez en les saluant de ma part, et vous leur direz : "Cœcilia m'envoie vers vous, pour que vous me conduisiez au vieillard Urbain, car j'ai un message secret à lui remettre."

"C'est pourquoi on vous conduira à travers des sentiers couverts de broussailles ; on vous fera pénétrer dans un noir souterrain. Laissez-vous conduire et ne craignez rien. Lorsque vous serez en présence du vieillard, vous lui raconterez ce qui vient de se passer et votre vif désir de devenir l'ami des anges du Seigneur. Sur-le-champ, il vous purifiera et vous vêtira d'un vêtement d'une blancheur sans tache. Vous reviendrez ici ; et en entrant dans ce *cubiculum*, vous verrez, de vos yeux, l'ange qui veille sur moi. Alors, d'adversaire terrible qu'il est en ce moment, il sera devenu votre puissant protecteur. Tout ce que vous lui demanderez, il vous l'accordera.

"Allons ! Valérien, noble seigneur et très-cher époux, partez sans retard. Vos

vœux seront pleinement satisfaits ; et le cœur de votre Cœcilia en débordera d'allégresse, de reconnaissance et d'amour !"

Valérien avait à peine entendu ces dernières paroles, qu'aussitôt il s'était levé, comme sous l'empire d'une impulsion irrésistible. Il avait pris les mains de sa jeune épouse, et les avait portées à ses lèvres mouillées de larmes. Il s'était enveloppé d'un *pallium* de couleur sombre, et avait disparu dans les ténèbres, en prenant grand soin de n'éveiller aucun soupçon de son départ, autour de lui, dans la maison paternelle.

Pendant que Valérien s'avavançait à travers les ombres de la nuit vers la lumière de la vérité divine, une jeune femme et un ange, tous les deux en prières, faisaient pour lui une sainte violence au Ciel. Grâce à cette salutaire influence, le doup était déjà devenu agneau. Par elle aussi, le jeune païen allait bientôt devenir chrétien !

(A suivre.)

**BIBLIOGRAPHIE**

*Nouvel abrégé de géographie moderne, à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes, revu, corrigé et considérablement augmenté par l'abbé L. O. Gauthier, ancien professeur d'histoire au Séminaire de Québec. 9e édition, 1884. 1 vol. in 12 de 352 pages, pleine reliure toile. J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Editeurs, 12 et 14 rue St-Vincent.*

C'est un volume qui, comme reliure et impression, est aussi beau que les autres livres classiques sortis récemment de l'établissement de MM. J. B. ROLLAND & FILS. Comme le 5e Livre de la Nouvelle Série de Livres de Lecture Graduelle, par A. N. Montpetit, la Géographie de l'abbé Holmes est reliée en pleine reliure toile, avec les armes de la province de Québec en relief sur la couverture, et ne le cède en rien à celui-là pour le fini et la beauté. Quant à son mérite comme livre classique, le succès toujours croissant et si bien mérité qu'ont obtenu les huit premières éditions de cet ouvrage, assure le prompt écoulement de cette nouvelle édition. Après la révision si soignée à laquelle M. l'abbé Gauthier, ancien professeur au séminaire de Québec, a soumis la huitième édition, les éditeurs ont voulu que la neuvième soit aussi bonne au niveau des connaissances géographiques

actuelles ; ils ont confié cette tâche à une personne compétente, et l'ouvrage de MM. Holmes et Gauthier se trouve ainsi rajeuni et amélioré.

Depuis 1877, époque à laquelle cette géographie avait été corrigée la dernière fois, bien des changements se sont opérés dans les gouvernements de divers pays. Ce sont ces lacunes, qui existaient inévitablement dans les éditions précédentes, que M. Gauthier, en 1877, s'est efforcé de combler, et on peut dire qu'il avait complètement réussi dans cette tâche si aride et si remplie de difficultés. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus récent, surtout après les nouveaux changements qui y ont été apportés cette année, qu'il y ait en son genre au Canada, et il serait à souhaiter qu'on le vit dans toutes les écoles modèles et les académies.

Ce n'est pas seulement en Canada que cet ouvrage a été apprécié. En France il a été adopté dans plusieurs établissements pour l'étude de la géographie de l'Amérique, et M. de Bonnechose, dans ses ouvrages sur le Canada, en parle comme étant la Géographie canadienne la plus complète et où l'on trouve les meilleurs renseignements et les plus justes sur tout ce qui a trait à l'Amérique.

Une autre qualité essentielle de cette Géographie, c'est qu'elle a été révisée de telle façon, qu'elle se trouve en harmonie avec le programme officiel de l'Université Laval et des collèges qui y sont affiliés, et qu'elle donne une foule de détails nécessaires aux élèves de nos maisons d'éducation classique, qui se préparent à subir les épreuves du Baccalauréat ès lettres.

**Aux Maisons d'Education et à MM. les Commissaires d'Ecoles.**

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE LIVRES CLASSIQUES ET DE FOURNITURES D'ÉCOLE, et que nos prix sont des plus réduits. Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt qu'il vous sera possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'OUVERTURE DES CLASSES.

Catalogues, listes de prix, échantillons de Papier, etc. ; envoyés sur demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

Libraires, éditeurs de la Nouvelle série de Livres de Lecture de Montpetit.

Nos. 6, 8, 10, 12 et 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL.

**Dr A. A. FOUCHER**

Chirurgien oculiste et ariste de l'Hôpital Notre-Dame Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS

Consultation : De midi à trois heures.

## The Acadian Scientist.

(Publié en langue anglaise.)

Revue mensuelle consacrée aux intérêts des Instituteurs et des Naturalistes. Leçons sur l'histoire naturelle. Leçons de choses choisies avec soin, suggestions et instructions sur la manière de collectionner et de conserver les spécimens d'histoire naturelle et sur leur arrangement méthodique et raisonné. Chaque numéro contient une chronique scientifique. C'est une publication indispensable aux Instituteurs.

**ABONNEMENT .....** 50 Centins par année.

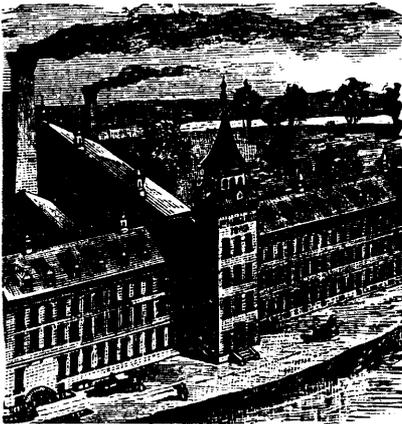
Envoyez 20 cts pour un abonnement d'essai pour six mois.

Numéro spécimen envoyé *gratis*.

ADRESSEZ :

ACADIAN SCIENTIST,  
Wolfville, N. S.

## LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



FABRIQUE A SAINT-JEROME, P. Q.

BUREAU PRINCIPAL :

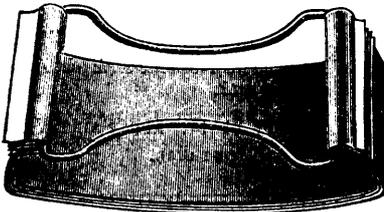
A Montréal, Rue Saint-Vincent, 12 et 14

CHEZ

J. B. ROLLAND & FILS

Papier blanc de toute espèce. — Spécialité pour livres et journaux.

## BUVARD ELASTIQUE DE COUGLIN



Breveté le 21 Novembre 1882.

*Le plus élégant, le plus commode, le plus simple, le plus durable.*

Le papier buvard peut se changer en un instant.

**Prix : Modèle en Cuivre Nickelé - 50 Cts.**

## Brosse pour Tableaux Noirs de Coughlin



Patented Nov. 21, 1882.

Fabriquée de la même manière que le **Buvarde** Elastic, cette brosse offre l'avantage d'une grande commodité, d'une véritable économie et d'une durabilité sans pareille.

Le tapis qui la recouvre peut se changer sans nécessiter de dépense. Toutes les commissions scolaires importantes des Etats-Unis l'ont adoptée à l'exclusion de toute autre.

**Prix : Modèle en Cuivre - - - 30 Cts.**

Dépot à la librairie,

J. B. ROLLAND & FILS,  
12 et 14, rue Saint-Vincent,  
Montréal.

## PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty-seven years' experience. Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper. \$3.20 a year. Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the Scientific American sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN Office, 261 Broadway, New York.

## JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.

Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an, payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI par an à la fin de l'année.

N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.